ESTIMATES

Citizenship and Immigration Canada

2002-2003
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March.

Part III – Departmental Expenditure Plans which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are tabled in the spring and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 2002

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing (PWGSC)
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: 1-800-635-7943
Internet site: http://publications.pwgsc.gc.ca

Catalogue No. BT31-2/2003-III-91

ISBN 0-660-61775-7

Citizenship and Immigration Canada

Report on Plans and Priorities

2002–2003

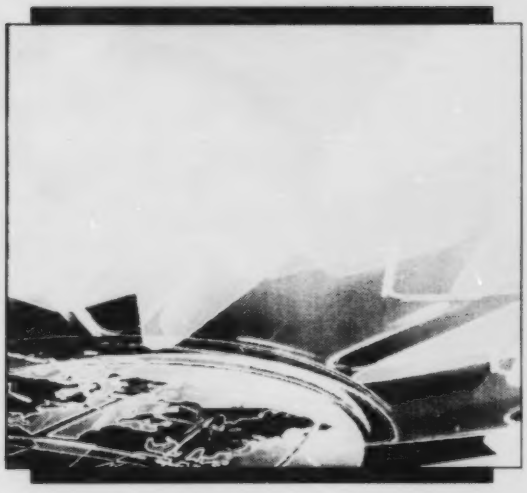

Approved by

The Honourable Denis Coderre
Minister of Citizenship and Immigration

102-05092/

Table of Contents

Section I: Minister's Message **3**
Management Representation Statement 4

Section II: Departmental Priorities **5**
Raison d'être 5
Departmental Outcomes 5

Section III: Plans by Strategic Outcome **11**
Maximizing the Economic and Social Benefits of Migration to Canada 12
Protecting Refugees and Others in Need of Resettlement 16
Supporting the Settlement, Adaptation and Integration of Newcomers into Canadian Society 21
Managing Access to Canada with a Fair and Effective Enforcement Strategy . . . 25

Section IV: Organization **31**
Accountability 33
Regulatory Initiatives 36
Sustainable Development Strategy 2001–2003: Key Targets 36
Client Service Initiative 40

Section V: Financial Information **41**
Transfer Payment Programs 43

Tables
Table 2.1: Net Planned Spending by Strategic Outcome 5
Table 4.1: Crosswalk of Strategic Outcomes and Business Lines 31
Table 4.2: Net Planned Spending by Business Line and Full-time Equivalents . . . 34
Table 4.3: Departmental Planned Spending and Full-time Equivalents 35
Table 5.1: Planned Capital Spending 41
Table 5.2: Summary of Transfer Payments 42
Table 5.3: Net Cost of CIC Programs for 2002–2003 46
Table 5.4: Source of Non-respendable Revenue 47

Index **48**

Section I: Minister's Message

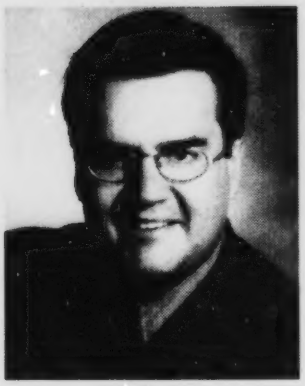

I am pleased to submit to Parliament and the people of Canada the Citizenship and Immigration Canada (CIC) *Report on Plans and Priorities* for 2002–2003 to 2004–2005.

My goal is to create dynamic citizenship and immigration programs that will contribute to enhancing the quality of life for all Canadians. While it is clear that immigrants and refugees themselves benefit by coming to Canada, it is ultimately Canada that benefits. And how we manage our citizenship and immigration programs speaks directly to our vision of Canada.

Immigrants contribute important skills and abilities to our economy in every walk of life: as professionals, as business people, as skilled workers, as artists and as artisans. They bring new ideas and strong ties to countries around the world. By choosing Canada, immigrants express their commitment to the larger Canadian community, tying their futures and their families to our future as a country. These contributions, which made Canada the kind of country it is today, will continue to build our country.

In the coming year, the new *Immigration and Refugee Protection Act* will be implemented throughout Canada and at our missions around the world. This represents a major milestone in modernizing the immigration program and a crucial tool in effectively delivering the benefits of CIC's programs. I also plan to introduce new citizenship legislation, which we hope will complete the renewal of CIC's legislative and policy base.

The attacks that occurred in the United States this past September have highlighted another immediate and significant challenge for CIC. In the aftermath of these tragic events, the Government of Canada immediately made combatting terrorism a priority, and in its budget last December, it provided departments, including CIC, with additional resources to address this challenge. Working closely with our partners in Canada and abroad, we are taking the necessary measures to deal with the new risks.

Ultimately, the quality of our programs depends on the quality of our staff and the quality of the tools they have to do their work. There are major challenges ahead and we will need to build the capacity to meet them.

With these priorities for 2002–2003, and with the customary dedication and professionalism of CIC staff, I am confident that Canada will realize the full benefits of open and proactive immigration and citizenship programs.

Management Representation Statement

I submit, for tabling in Parliament, the 2002–2003 *Report on Plans and Priorities* for Citizenship and Immigration Canada.

To the best of my knowledge, the information in this document

- accurately portrays the Department's mandate, plans, priorities, strategies and expected key results;
- is consistent with the disclosure principles contained in the *Guidelines for Preparing a Report on Plans and Priorities;*
- is comprehensive and accurate; and
- is based on sound underlying departmental information and management systems.

I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used for the report's production.

The planning and reporting structure on which this document is based has been approved by Treasury Board ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

Signed: _____

Name: Michel Dorais
Title: Deputy Minister

Date: MAR - 7 2002

Telephone: (613) 954-3501

Section II: Departmental Priorities

Raison d'être

It is the objective of this department to ensure that the movement of people into Canada and membership in Canadian society contribute to Canada's social and economic interests while protecting the health, safety and security of Canadians.

Citizenship and Immigration Canada's mission is to build a stronger Canada by

- deriving maximum benefit from the global movement of people;
- protecting refugees and others in need of resettlement;
- defining membership in Canadian society and supporting the settlement, adaptation and integration of newcomers; and
- managing access to Canada.

These four strategic outcomes are the principal benefits that CIC provides for Canadians. Section III of this report outlines the planned activities that CIC will pursue to achieve the strategic outcomes.

Departmental Outcomes

Table 2.1: Net Planned Spending by Strategic Outcome ($ millions)

Strategic Outcome	Forecast Spending 2001–2002	**Planned Spending 2002–2003**	Planned Spending 2003–2004	Planned Spending 2004–2005
Maximizing the Benefits of International Migration	163.1	**146.9**	145.5	141.0
Maintaining Canada's Humanitarian Tradition	136.5	**111.2**	100.0	100.1
Promoting the Integration of Newcomers	342.4	**334.6**	332.4	330.2
Managing Access to Canada	329.6	**366.8**	340.1	313.5
Net Planned Spending	971.6*	**959.5**	918.0	884.8

*Reflects the best forecast for total net planned spending to the end of the fiscal year.

Explanation of change: Forecast Spending for 2001–2002 includes additional resources for War Crimes and the Interim Federal Health Program, and a payment under the Canada-Quebec Accord related to 2000–2001. Planned Spending for 2002–2003 declines primarily due to a decrease in resources for the clearance of application backlogs and the conclusion of funding for marine arrivals and the Kosovo relief effort. Planned Spending for 2003–2004 and beyond declines primarily due to reduced funding for the Permanent Resident Card and temporary funding for the implementation of the new immigration and refugee protection legislation.

Some key activities cannot be linked to a particular strategic outcome as they provide broad support for all the Department's goals. These activities are fundamental to the achievement of objectives that CIC has determined to be priorities for the coming year.

CIC has identified three priorities for 2002–2003:

- to complete the program reform now under way;
- to enhance measures to protect the safety and security of Canadians; and
- to build greater capacity within the Department to deliver its programs in the most effective manner possible.

Completing Program Reform

For over 20 years, CIC's programs have found their legislative basis in the existing *Citizenship Act* and *Immigration Act*. However, on November 1, 2001, Parliament passed Bill C-11 into law, replacing the existing *Immigration Act* with the new *Immigration and Refugee Protection Act*.[1]

With the full implementation of this legislation expected in 2002–2003, CIC's first priority for the coming year is the completion of legislative and policy reforms designed to renew and reinvigorate the immigration program.

In addition to finalizing the regulations required for the implementation of the new legislation, the Department will complete the policy development needed to provide functional guidance to staff charged with administering it. It will also be necessary to modify existing information technology systems, to develop and deliver operational manuals and training for CIC employees, and to ensure that all changes related to implementation are appropriately communicated to Canadians, to CIC's partners and employees, and to prospective immigrants to Canada.

These activities will also place considerable demands on corporate and management functions at CIC.

The completion of this aspect of program reform will reinvigorate CIC's efforts to provide benefits to Canadians in almost every aspect of its business. However, to conclude the renewal process and reform the legislative and policy basis for the programs that define membership in Canadian society, CIC also plans to introduce new citizenship legislation. In the coming year, legislative proposals will be prepared for tabling in Parliament as part of the Department's continuing commitment to legislative and policy reform.

Protecting the Safety and Security of Canadians

The events of September 11 in the United States have raised concerns among Canadians about safety and security and have focused attention on international migration issues generally, and on Canada-U.S. border traffic and controls specifically.

CIC's mandate is to facilitate access to Canada for temporary residents, genuine refugees and eligible immigrants while taking consistent, effective steps to prevent the entry of people who are inadmissible to Canada and to remove those who become ineligible to stay. In the aftermath of the terrorist attacks in the United States, special measures were taken to ensure the security of Canadians, including enhanced screening at Canada's ports of entry and abroad; greater information gathering and intelligence sharing with key partners; strengthening of the detention, investigation and removal processes; and countering the use of fraudulent documents. The December 2001 budget provided new resources of $651.9 million over six years to CIC to put these initiatives into effect.

1 For information on the *Immigration and Refugee Protection Act*, see http://www.cic.gc.ca/english/about/policy/imm-act.html

Protecting the safety and security of Canadians will be a key priority for CIC in 2002–2003. In meeting this objective, the Department will be supported by legislative reform and capacity-building initiatives in addition to the more specific plans outlined in Section III of this report, especially those under "Managing Access to Canada."

Building Capacity

In order to meet its commitment to program reform, to protecting the safety and security of Canadians, or to the Department's strategic outcomes, CIC must have the capacity to deliver its programs effectively. Building that capacity requires that many elements be brought together. It begins with a strong vision of what the Department intends to achieve, the kind and number of staff needed to do the job, the policies, processes and systems needed to inform decisions, and the strategic partnerships that enable the Department to accomplish its goals.

These goals include CIC's commitment to advancing the broader government policy agenda. The Department's strategic approach to policy development has enabled CIC to actively support key commitments in the Speech from the Throne, such as skills and learning, innovation and social cohesion, by working with other federal departments on horizontal challenges and opportunities.

The Department has also improved partnerships with other social and economic policy departments in addressing policy concerns. For example, through its increased participation in interdepartmental working groups, CIC addresses issues such as skills and learning and mobility with Human Resources Development Canada, innovation with Industry Canada and social cohesion with Canadian Heritage. These activities have led to changes in departmental policies and programs and to a better understanding of the impact of immigration on broader economic and social issues.

In recognition of concurrent federal and provincial jurisdiction over immigration, the Department will continue its work toward strengthening partnerships with provincial and territorial governments on immigration and refugee matters. CIC will continue to build on these strong cooperative relationships through both existing and new bilateral agreements.

CIC will also continue to refine and enhance its strategic directions with regard to annual immigration levels. Improved planning partnerships will be a key factor in meeting this goal. Under the new *Immigration and Refugee Protection Act*, CIC is committed to augmenting its consultation and planning activities for establishing immigration levels, and to reporting to Parliament on progress. In 2002–2003, the Department will increase its consultations with provincial and territorial partners on the multi-year immigration planning process and, to this end, has established a joint immigration planning table. The table will provide a focal point for consultation, planning and research on related issues in order to support both further policy development and the national immigration planning process.

The Department will focus its strategic international liaison activities on enhanced consultation with senior government officials from other countries to address specific regional migration issues, and with international organizations such as the International Organization for Migration, the Inter-Governmental Consultations and the United Nations High Commissioner for Refugees in addressing key global migration issues. Of primary concern are the issues of security and the management of global migration.

During the planning period, CIC will continue to support the Metropolis Project,[2] a policy research forum with both Canadian and international networks, established in 1995 under the Joint Initiatives Program of the Social Sciences and Humanities Research Council for research and policy on migration, diversity and changing cities. The Canadian component of this initiative, funded by the Council and 10 federal departments and agencies, including CIC as the lead department, supports 15 universities who have partnered to form four centres of excellence on immigration and integration. These centres provide a focal point for researchers, graduate students and representatives of civil society. The project also brings together international partners from more than 25 countries who benefit from the collaborative research and intensive policy research discussions. Metropolis is an important tool and helps ensure that CIC benefits from recent research and new policy approaches in Canada and worldwide.

In 2002–2003, a number of strategic investments in policy research data will yield results that we expect will enhance our ability to deliver increasingly effective immigration programs. The results of the first phase of the longitudinal survey of immigrants to Canada, undertaken in partnership with Statistics Canada, will be released in early 2003. The first phase—interviews of immigrants six months after their arrival in Canada—will provide insight into the very early stages of immigrant settlement.

CIC also contributed funding to expand the number of foreign-born participants in the Statistics Canada International Adult Literacy Survey[3] and the World Values Survey. The surveys will provide reliable information not otherwise available on the literacy and life skills, both of which affect economic success, of foreign-born residents of Canada as compared to their Canadian-born counterparts. Information will also be available to CIC on the core values of foreign-born newcomers to Canada. Both sets of data will increase our understanding of the integration challenges faced by people born outside Canada, the programs needed to address these challenges, and other factors that influence social cohesion.

CIC also assists the federal government in meeting its commitment to integrate gender and diversity considerations into government policy, program and legislative work. Gender-based analysis[4] is used to assess the differential impact of policies, programs and legislation on males and females in various demographic categories. The use of this information in the policy, program and legislative process improves the quality and responsiveness of government services and reflects our commitment to gender equality.

As an expression of CIC's commitment, the Department has integrated gender-based analysis into the legislative reform process under way at CIC, and will continue this work in 2002–2003 with regard to the implementation of the *Immigration and Refugee Protection Act*. Gender-based analysis will also be integrated into the development of new citizenship legislation. In order to build capacity, the Department will develop and deliver training programs to employees and complete a policy framework on gender-based analysis.

These significant policy and research activities support CIC policy and program development and the Department's efforts to select and integrate new immigrants able to contribute to Canada's social, cultural and economic development.

To support recent and upcoming policy directions, CIC will need to address key human resources challenges such as resourcing, succession planning, leadership and management development as well as

2 For information on the project, see http://canada.metropolis.net/

3 For information on the survey, see http://www.hrdc-drhc.gc.ca/arb/publications/books/adult_lit.pdf

4 See the following for various links on gender-based analysis: http://www.swc-cfc.gc.ca/gba-acs/english/bib-research.html#dev

recruitment, retention and career development. The focus in 2002–2003 will be on building and retaining a multiskilled work force and fostering a workplace environment that encourages employees to achieve their maximum potential. Specific initiatives will include the implementation of a career management framework and several operational training and other learning initiatives under the CIC Learning Framework. In particular, the Department will take steps to enable CIC's organizational structure and human resources capacity to meet the requirements of the *Immigration and Refugee Protection Act*.

The Department's policy development and decision-making capacity is further supported by the information derived from performance measurement, information technology systems and risk management. The information developed through CIC's performance measurement activities will also be used in the development of modern management practices, including integrating risk management into departmental planning and decision-making processes.

After a thorough review of ongoing performance measurement activities and the identification of critical data and analytical challenges, CIC developed a framework to harmonize current practices and address data challenges. In 2002–2003, the Department will prepare for the implementation of this framework by developing integrated performance indicators.

Another fundamental tool for building departmental capacity is having the information technology systems in place that facilitate the delivery of programs and services, enable interaction with clients and partners and provide the essential data on which operational and management decisions are based. The Global Case Management System (GCMS) represents the future of CIC's information technology systems and is anticipated to be completed in 2005. Based on the use of a common client identifier, GCMS will involve the design, development and implementation of a series of integrated applications to replace outdated, unintegrated legacy systems. In 2002–2003, the project team will acquire the commercial software needed to build GCMS, identify and organize the business requirements, and initiate the development of the first release.

The Department also continues to assess the potential for imaged files to facilitate the centralization in Canada of some administrative processes for immigrant applications. Building on the results of the 2001–2002 Centralized Processing Pilot,[5] the 2002–2003 Overseas Imaging Pilot[6] will test, at two missions abroad, the use of imaging for the assessment of family class and independent immigrant applications and provide the input needed to develop a longer term business plan. CIC is committed to evaluating the results of the Overseas Imaging Pilot by March 2003.

5 Operations Memorandum—Overseas Processing: http://www.cic.gc.ca/manuals%2Dguides/english/om%2Dweb/2001/op/op01-04e.html

6 Operations Memorandum—Overseas Processing: http://www.cic.gc.ca/manuals%2Dguides/english/om%2Dweb/2001/op/op01%2D29e.html
Trial process for some family class applicants: http://www.cic.gc.ca/english/coming/newprocess%2De.html#image

Section III: Plans by Strategic Outcome

This table presents CIC's four strategic outcomes and the related measures necessary to achieve the Department's mandate.

Strategic Outcomes	
To provide	**As demonstrated by**
Maximum economic and social benefits from migration to Canada	• Achievement of target immigration levels • Family reunification of immigrants with Canadian sponsors • Selection of immigrants capable of adapting to the Canadian labour market • Selection of business immigrants, including investors • Admission of temporary workers whose presence in Canada fills skill gaps in the domestic labour market and who transfer to Canadian workers in-demand occupational skills • Admission of visitors and foreign students whose presence in Canada stimulates the demand for goods and services
Protection to refugees and others in need of resettlement	• Achievement of the targets for government-assisted and privately sponsored refugees • Provision of an effective and more responsive refugee resettlement program • Development of effective and efficient working arrangements between the Immigration and Refugee Board and CIC • Enhancement of Canada's influence in international initiatives to protect refugees
Support for the settlement, adaptation and integration of newcomers into Canadian society	• Successful integration of newcomers into Canadian society • Advancement of accountability to ensure effectiveness and efficiency in the delivery of settlement programs • Accordance of full participation in Canadian society to eligible permanent residents through the granting of citizenship and the establishment of claims to citizenship • Effective promotion and understanding of citizenship and integration issues
Management of access to Canada with a fair and effective enforcement strategy	• Departmental activities that contribute to the protection of Canadian society • Interdiction of individuals attempting to enter Canada with improper documentation • Reports on and, if necessary, detention of individuals who have contravened the *Immigration Act* • Removal of people who have no legal right to remain in Canada, especially those who pose a threat to Canadian society

Maximizing the Economic and Social Benefits of Migration to Canada

Planned Spending and Full-time Equivalents

Forecast Spending 2001–2002	**Planned Spending 2002–2003**	Planned Spending 2003–2004	Planned Spending 2004–2005
$163.1M	**$146.9M**	$145.5M	$141.0M
1,605 FTEs	**1,638 FTEs**	1,622 FTEs	1,625 FTEs

Explanation of change: Planned Spending for 2002–2003 and beyond declines primarily due to reduced funding for the clearance of application backlogs.

The selection and admission of newcomers benefit both Canada's economy and society. CIC strives to balance the number of people admitted under each immigrant category to meet governmental objectives and maximize the benefits to Canadians. Immigrants selected for permanent residence in the family and refugee categories are admitted either to reunite families or as a result of Canada's humanitarian tradition of refugee protection. Economic immigrants are chosen for their potential contribution of knowledge, skills and resources, with the expectation that this will enhance Canada's prosperity.

However, immigration policy is about more than economic benefits. Families are the core of our communities and Canada's immigration policies help to ensure that families are reunited in Canada whenever possible. Family reunification also contributes to social stability and demonstrates Canada's respect for the family as a key building block in our social and cultural life. Family class immigrants deepen and enrich Canada's social and cultural heritage and traditions, and contribute to our development as a nation.

Parliament has recently passed the new *Immigration and Refugee Protection Act*, which will further enhance these selection programs and assist CIC in maximizing the economic and social benefits that immigration can provide. The following principles underlie these changes:

- ensuring simplicity, objectivity and transparency in our selection programs;
- strengthening family reunification;
- modernizing the selection system for skilled workers and business immigrants and facilitating the entry of temporary foreign workers; and
- protecting the rights of permanent residents.

Achievement of Target Immigration Levels

The annual immigration plan is the cornerstone for maximizing the economic and social benefits of migration to Canada. The announcement of this plan ensures that the Canadian public is informed and allows CIC's partners to prepare for the impact of migration on their activities. Under the tabled plan, CIC anticipates between 210,000 and 235,000 immigrants for 2002.

Family Reunification of Immigrants with Canadian Sponsors

Canadian immigration policy and legislation have a long tradition of supporting family reunification. The support of family sponsors assists new immigrants in achieving self-reliance and more quickly adapting to their new circumstances.

Draft regulations accompanying the new act are intended to ensure that the criteria under which members of the family class are selected are clear, transparent and consistent with other legislation or principles to which Canada is committed. As drafted, the new regulations demonstrate legislative policy intent that is responsive to current social realities.

Consultations on the proposed regulations are under way. The regulations will be finalized and implemented in conjunction with the implementation of the *Immigration and Refugee Protection Act*.

Selection of Immigrants Capable of Adapting to the Canadian Labour Market

In an era of increased globalization with critical skill gaps in the labour market and concern over demographic trends, the selection of skilled worker immigrants who can successfully settle in Canada is vital for the long-term economic development of the country.

The current selection system, originally crafted in the 1960s, was based on an "occupational demand" micro-management model. This model matched an immigrant's single "intended" occupation with narrow Canadian labour market demand niches. In the current labour market, individuals' occupations and careers tend to be more varied, making the single "intended occupation" premise increasingly outdated. The implementation of the *Immigration and Refugee Protection Act* and related regulations provides for the selection of skilled worker immigrants based on a human capital approach with a focus on people with transferable skills rather than the intended occupation of applicants.

The proposed selection criteria place more emphasis on language and education skills as part of an improved and more objective point system. This system was developed after extensive research and consultation over the past five years with the public as well as key immigration stakeholders, provinces and territories. Shifting from an emphasis on an occupational demand to the "human capital" approach will improve transparency by ensuring that assessments are more objective, clear and consistent, both benefiting applicants and making the skilled worker program more effective.

At the same time, a growing number of federal-provincial agreements recognize the significant role of provinces and territories in linking the selection of economic immigrants to their particular needs. Under provincial nominee agreements, most jurisdictions play a lead role in recruiting each year an agreed-upon number of such immigrants who will settle in their territory. Under the Canada-Quebec Accord, economic immigrants are selected exclusively by the province of Quebec.

Selection of Business Immigrants, Including Investors

The federal, provincial and territorial governments encourage prospective business immigrants to invest in Canada. Over the years, thousands of foreign business people have found Canada to be an excellent place to invest capital and to apply their particular business know-how to Canadian ventures.

Members of the business immigrant class include investors, entrepreneurs and the self-employed. The Immigrant Investor Program seeks to attract experienced businesspeople and capital to Canada. The Entrepreneur Program seeks to attract experienced businesspeople who will own and actively manage businesses in Canada that will contribute to the economy and create jobs, while self-employed immigrants bring unique skills.

CIC consultations with stakeholders revealed broad agreement that the existing selection standards for business immigrants should be more objective and that the primary determinants for a successful business immigrant should be quantifiable levels of business experience and sufficient net worth to finance business endeavours in Canada. As a result, objective and measurable standards for business experience and net worth were developed and introduced in the proposed regulations to the new act. This increased transparency is designed to clarify the test they must meet to be selected for immigration to Canada and, in the case of entrepreneurs, the conditions they must satisfy to retain permanent resident status after landing. It will also facilitate decision making on these cases for CIC officials, thereby improving processing times. This will not only improve CIC program efficiencies but, more importantly, increase the economic benefits of the program for Canada.

Admission of Temporary Workers Whose Presence in Canada Fills Skill Gaps in the Domestic Labour Market and Who Transfer to Canadian Workers In-demand Occupational Skills

In 2002–2003, the implementation of the regulations of the *Immigration and Refugee Protection Act* will facilitate the entry of foreign skilled workers into the Canadian job market by giving Human Resources Development Canada greater flexibility in determining which skill gaps in Canada may be filled temporarily by foreign workers. This will enable both departments to work toward a more efficient and client-friendly authorization process, and will increase the economic benefits to Canadians as critical skill gaps are more quickly remedied.

In 2001, the Spousal Employment Authorization Program was launched to authorize spouses or partners of skilled temporary foreign workers to also work in Canada. By facilitating employment authorizations for the spouses of skilled workers, CIC provides Canadian employers with a competitive advantage in attracting those skilled workers to meet the temporary needs of the Canadian labour market. The initiative includes spouses and partners of management and professional employees as well as those of technical and skilled trades-people.

Admission of Visitors and Foreign Students Whose Presence in Canada Stimulates the Demand for Goods and Services

Foreign students studying in Canada enhance international links for Canadians and contribute to the cultural richness of Canada. Foreign students and visitors also stimulate the economy by contributing to an increased demand for goods and services.

Since 1997, the streamlined processing of applicants for visitor and temporary student visas has resulted in sharp increases in the number of student authorizations issued. The draft regulations of the new act would allow foreign students to study in Canada without a permit if the course or study program lasts six months or less. Under the current criteria, only students studying English or French as a second language may enter without a permit. This change will not only make studying in Canada more attractive to foreign students, but will reduce workload pressures on the Department with regard to foreign student processing by approximately 20 percent. For example, in 2000, more than 15,000 student authorizations were issued to people who would not need them under the new act and regulations. This represents 20 percent of all applications processed. By increasing Canada's share of the foreign student population, CIC will help generate significant economic benefits for Canada.

Measures	Planned Results
Achievement of target immigration levels	• Achievement of immigration levels of 210,000 to 235,000 newcomers to Canada for 2002
Family reunification of immigrants with Canadian sponsors	• Expansion of family class • Establishment of new criteria for sponsorship eligibility and duration • Enhanced sponsorship enforcement
Selection of immigrants capable of adapting to the Canadian labour market	• Implementation of new skilled worker immigrant selection criteria
Selection of business immigrants, including investors	• Implementation of new business immigrant selection standards
Admission of temporary workers whose presence in Canada fills skill gaps in the domestic labour market and who transfer to Canadian workers in-demand occupational skills	• More effective processing and admission of temporary workers
Admission of visitors and foreign students whose presence in Canada stimulates the demand for goods and services	• More effective processing and admission of visitors and foreign students

Protecting Refugees and Others in Need of Resettlement

Planned Spending and Full-time Equivalents

Forecast Spending 2001–2002	**Planned Spending 2002–2003**	Planned Spending 2003–2004	Planned Spending 2004–2005
$136.5M	**$111.2M**	$100.0M	$100.1M
177 FTEs	**195 FTEs**	192 FTEs	203 FTEs

Explanation of change: Forecast Spending for 2001–2002 includes additional resources for the Interim Federal Health Program. Planned Spending for 2002–2003 and beyond reflects the conclusion of funding for the Kosovo relief effort.

Every year, tens of millions of people worldwide are considered to be of concern to the United Nations High Commissioner for Refugees. Each year, tens of thousands of newcomers arrive at our borders and inland offices claiming refugee status and seeking Canada's protection.[7] Our ability to fulfil Canada's humanitarian and international obligations is determined, in large part, by our capacity to quickly and fairly determine refugee status in a manner that safeguards the security of Canadians and extends our protection only to people in genuine need of it.

CIC has taken steps to enhance Canada's humanitarian tradition through legislative measures that strengthen our ability to resettle refugees from overseas and to ensure prompt and fair processing of refugee protection claims made in Canada. The new *Immigration and Refugee Protection Act* improves CIC's capacity to respond to international crises and streamlines processes related to the integrity of our refugee determination and resettlement programs.

Like other newcomers, refugees bring diverse perspectives and skills that contribute to Canada's social, cultural and economic development. Canadians benefit from strong refugee determination and resettlement programs that optimize the ability of refugees to quickly integrate into Canadian society.

Achievement of the Targets for Government-assisted and Privately Sponsored Refugees

Under the 2002 Immigration Plan,[8] the Department intends to grant permanent resident status to between 23,000 and 30,400 refugees and others in need of protection. This number includes the target number of 7,500 government-assisted refugees, between 2,900 and 4,200 privately sponsored refugees, from 10,500 to 15,600 in-Canada refugee status claimants and between 2,100 and 3,100 refugee dependants abroad. These numbers represent an increase of almost four percent over 2001 target levels.

7 For information on refugee protection, see http://www.cic.gc.ca/ref-protection/

8 For more information on the Immigration Plan, see www.cic.gc.ca/english.pub/anrep02.html

Provision of an Effective and More Responsive Refugee Resettlement Program

The proposed regulations for the new act will enhance CIC's Overseas Resettlement Program[9] by placing greater emphasis on the need for protection and less on assessment of an individual's ability to resettle in Canada. Faster and easier family reunification will also be achieved by facilitating the reunification of refugee family members during the first year of a refugee's residence in Canada. There will also be provisions authorizing the Minister to enter into memorandums of understanding with other organizations to identify refugees.

A key priority for CIC during 2002–2003 will be to work toward strengthening relationships with partners and stakeholders who can support our efforts to increase the number of resettled refugees. Partners who contribute to Canada's capacity to accept and settle greater numbers of refugees include other Canadian government departments such as the Department of Foreign Affairs and International Trade, the provinces and territories, NGOs such as the sponsorship agreement holders and the Canadian Council for Refugees, the United Nations High Commissioner for Refugees and the International Organization for Migration. CIC will continue to pursue arrangements in which partner organizations will assist in program implementation and delivery.

CIC's efforts to strengthen partnership arrangements will be facilitated under provisions of the new act that allow a greater range of possibilities for private sponsorship. More flexible partnerships between the Department and private sponsors could increase the number of groups able to sponsor refugees, which in turn could lead to more refugees who benefit from both government and private assistance. Under the Canada-Quebec Accord, the province accepts its share of refugees and manages government assistance and private sponsorship programs.

Work will also continue in 2002–2003 on the implementation of program monitoring and evaluation tools such as the Resettlement Assistance Program[10] evaluation framework, and the development of plans to audit service provider organizations to make refugee settlement services more effective. To further facilitate the resettlement of refugees, the Department is also taking steps to ensure that the information needed to link the needs of refugees with appropriate destinations is available to visa officers and departmental decision makers. In addition, quality assurance processes initiated in 2001 will allow CIC to monitor the quality of decision making by visa officers and the quality of referrals by private sponsors, which will assist in identifying the training needs of staff and sponsors.

9 See Refugee Resettlement Model Information at http://www.cic.gc.ca/ref-protection/Infocentre/English/RRM-MRR/index_e.htm
Refugee Resettlement—Doing it Better: http://www.cic.gc.ca/english/refugee/rrminfo-e.html

10 CIC administers the Resettlement Assistance Program (except in Quebec) in support of Canada's international humanitarian commitment to resettling refugees from abroad. The program provides income support for up to 12 months for government-assisted refugees and up to an additional 12 months for special needs cases. It also funds organizations to assist them in providing a set of core services to resettled refugees within their first four to six weeks in Canada.

Maintaining Canada's Humanitarian Tradition and Ensuring Canada's Security

Since September 2001, CIC has put in place measures to enhance the front-end security screening of refugees. Background security and criminal checks are now initiated at the time a refugee claim is received and refugee claimants undergo more intensive, in-person interviews with CIC officials before their claim is referred to the Immigration and Refugee Board (IRB).

At the same time, Canada and the United States have agreed to pursue negotiations for a Safe Third Country Agreement that would require refugee claimants to seek protection in the first country they arrive in. This reciprocal mechanism would enhance the orderly handling of refugee claims, strengthen public confidence in the integrity of asylum systems and help reduce the abuse of refugee programs by would-be migrants.

In December 2001, the Minister announced the imposition of a visitor visa requirement for eight countries. These measures, combined with the announced expansion of Canada's immigration control officer network, may reduce the number of refugee claims made in Canada.

CIC intervenes before the IRB in cases where issues of exclusion from refugee protection are raised, cases involving security threats or criminality, and other cases, including mass influxes and cases involving fraud or misrepresentation. In accordance with the goals of program integrity, the Department is developing a national interventions policy framework and expanding its interventions program.

Development of Effective and Efficient Working Arrangements between the Immigration and Refugee Board and CIC

CIC remains committed to providing assistance and support to the Immigration and Refugee Board to achieve its mandate with regard to the refugee determination process. CIC will continue to cooperate with the IRB within the framework of existing and future memorandums of understanding. The Department is committed to working with the Board to improve the efficiency and effectiveness of the refugee determination program. The development of new information-sharing arrangements, such as consolidated application forms and the establishment of an electronic channel for the exchange of information, reflects efforts to improve efficiency and effectiveness through better communication between the IRB and CIC.

Enhancement of Canada's Influence in International Initiatives to Protect Refugees

Over the past year, CIC took a lead in the Global Consultations on International Protection Process of the United Nations High Commissioner for Refugees, successfully bringing the attention of the international community to bear on the need to address the nexus between migration and asylum. CIC will build on that success over the year to come by contributing to the development of the United Nations High Commissioner for Refugees' Agenda for Protection, which will lay out a road map of issues to be addressed by governments and international organizations working with refugees.

Measures	Planned Results
Achievement of the targets for government-assisted and privately sponsored refugees	• Granting permanent resident status to between 23,000 and 30,400 refugees and others in need of protection in 2002
Provision of an effective and more responsive refugee resettlement program	• Implementation of the *Immigration and Refugee Protection Act* • Expedited processing of urgent protection cases overseas • Enhanced front-end security screening of refugees • Improved partnerships to enhance support in delivering departmental programs • Reduced number of refugee claims through the sharing of responsibility with the United States • Development of a national strategic intervention policy for inland refugee determination
Development of effective and efficient working arrangements between the Immigration and Refugee Board and CIC	• Referral of refugee claims to the IRB within three working days
Enhancement of Canada's influence in international initiatives to protect refugees	• Contribution to the Agenda for Protection of the United Nations High Commissioner for Refugees

Supporting the Settlement, Adaptation and Integration of Newcomers into Canadian Society

Planned Spending and Full-time Equivalents

Forecast Spending 2001–2002	**Planned Spending 2002–2003**	Planned Spending 2003–2004	Planned Spending 2004–2005
$342.4M	**$334.6M**	$332.4M	$330.2M
548 FTEs	**556 FTEs**	556 FTEs	555 FTEs

Explanation of change: Forecast Spending for 2001–2002 includes a payment under the Canada-Quebec Accord related to 2000–2001.

This strategic outcome is achieved by supporting and improving both the direct and indirect delivery of integration programs to newcomers,[11] granting citizenship to eligible permanent residents,[12] establishing claims to citizenship and ensuring that citizenship and integration issues are effectively promoted and understood.

Successful Integration of Newcomers into Canadian Society

Integration programs play a critical role in helping newcomers adapt to Canada and preparing immigrants to become new Canadians. Services delivered to immigrants upon their arrival in Canada are designed to facilitate adaptation to Canadian society and include official language training through the Language Instruction for Newcomers to Canada program; orientation and referral services through the Immigrant Settlement and Adaptation Program; and mentoring through the Host Program.

Developing and enhancing partnerships with other government departments and the voluntary sector is key to increasing the capacity of voluntary organizations to provide services and to improving CIC's own policies, programs and services.

Through national conferences and working groups, the CIC Voluntary Sector Initiative will promote the involvement of service provider organizations and federal, provincial and territorial governments in meaningful dialogue toward joint policy development. Among the policy issues to be considered are how to improve settlement programming; how to address regional dispersion and retention of newcomers; the development of a settlement framework agreement that articulates a shared vision and principles; and the development of settlement standards in terms of professionalism and accountability.

Recognizing that immigration is one means of helping meet the particular challenges that francophone minority communities face in ensuring their demographic renewal, CIC will work with these communities to improve their capacity to attract and retain newcomers. A national steering committee will be established to work with representatives of official language minority communities to enhance CIC's ability to meet the

11 Integration-Net: http://integration-net.cic.gc.ca/

12 Citizenship: http://www.cic.gc.ca/english/citizen/index.html

needs of newcomers to these communities. CIC will also develop strategies with service provider organizations to raise their level of official languages services.

CIC will improve the integration of newcomers into Canadian society by working through stakeholders and partners such as other federal departments, provincial governments, charitable foundations, and the private and voluntary sectors to more effectively promote understanding of integration issues among Canadians. Under agreements with the governments of Quebec, Manitoba and British Columbia, these provinces provide settlement and integration services that are comparable to those offered elsewhere in Canada, with federal compensation.

Advancement of Accountability to Ensure Effectiveness and Efficiency in the Delivery of Settlement Programs

As part of its commitment to ensure the effective and efficient delivery of settlement programs to newcomers, CIC will build on its strong partnerships with service provider organizations to develop the Contribution Accountability Framework. The framework will serve to guide evaluation, performance measurement and administrative standardization activities for four settlement contribution programs: the Immigrant Settlement and Adaptation Program,[13] the Language Instruction for Newcomers to Canada Program,[14] the Host Program[15] and the Resttlement Assistance Program.[16]

In order to evaluate the efficiency and effectiveness of these programs, evaluations will be conducted over the next several years, starting in 2002–2003. CIC will also develop a collaborative approach to performance measurement that will involve stakeholders in the settlement and refugee sector. By the end of the 2002–2003 fiscal year, the system will be fully tested and should be able to collect national performance data for all settlement programs.

Contribution Accountability Framework activities are designed to provide information on whether or not program objectives are being met, and the degree of effectiveness and efficiency of various elements of the programs. This will allow CIC to determine the extent to which its settlement programs meet the needs of newcomers, and identify areas where program changes may help enhance the capacity of newcomers to integrate into Canadian society.

The National Quality Assurance Program for citizenship, introduced in 1997, reflects CIC's commitment to ensuring quality decision making and reliable client information on granting citizenship and issuing proof of citizenship cards. In 2002–2003, the program will introduce new data collection systems and random sampling software to enhance program integrity.

13 For more information on this program, see http://www.cic.gc.ca/english/newcomer/isap%2Dfs1.html

14 For more information on this program, see http://www.cic.gc.ca/english/newcomer/linc%2Dfs1.html

15 For more information on the Host Program, see http://www.cic.gc.ca/english/newcomer/host%2Dfs2.html

16 For more information on this program, see Refugee Resettlement Model Information at http://www.cic.gc.ca/ref-protection/Infocentre/English/RRM-MRR/index_e.htm
Refugee Resettlement—Doing it Better: http://www.cic.gc.ca/english/refugee/rrminfo-e.html

Accordance of Full Participation in Canadian Society to Eligible Permanent Residents through the Granting of Citizenship and the Establishment of Claims to Citizenship

The Department will prepare for tabling new citizenship legislation in 2002–2003, and will work toward the smooth passage of the legislation and its subsequent implementation.

In March 2002, the Department will also begin producing a new citizenship card with enhanced security features. The card will be accepted as proof of citizenship for such activities as obtaining a passport, opening a bank account and sponsoring family class immigrants.

Effective Promotion and Understanding of Citizenship and Integration Issues

In 2000, CIC launched Canada's Citizenship Week[17] (October 15–21) as a way of reminding Canadians that we all have a right to belong and contribute to Canadian society. Canada is a country of diversity where differences in language, colour, race and religion are sources of celebration and pride. Freedom, respect and belonging are values that will be widely promoted through resource materials, speeches and activities organized for occasions such as Celebrate Canada Week, Citizenship Week and National Flag of Canada Day. Throughout 2002–2003, thousands of citizenship ceremonies and other events will take place under the theme "Canada: We All Belong!"

17 For more information on Canada's Citizenship Week, see http://www.cic.gc.ca/welcomehome/celebrate/week.htm

Measures	Planned Results
Successful integration of newcomers into Canadian society	• Increased involvement of the voluntary sector in policy approach to settlement • Increased number of partnerships between CIC and provinces and territories, and between CIC and the voluntary sector • Establishment of new national steering committee to improve service delivery to newcomers in minority official language communities
Advancement of accountability to ensure effectiveness and efficiency in the delivery of settlement programs	• Development of the Contribution Accountability Framework • Implementation of evaluation frameworks for settlement programs
Accordance of full participation in Canadian society to eligible permanent residents through the granting of citizenship and the establishment of claims to citizenship	• Preparation of the new Citizenship of Canada Act
Effective promotion and understanding of citizenship and integration issues	• Increased emphasis on activities such as Citizenship Week and National Flag of Canada Day

Managing Access to Canada with a Fair and Effective Enforcement Strategy

Planned Spending and Full-time Equivalents

Forecast Spending 2001–2002	**Planned Spending 2002–2003**	Planned Spending 2003–2004	Planned Spending 2004–2005
$329.6M	**$366.8M**	$340.1M	$313.5M
2,356 FTEs	**2,796 FTEs**	2,708 FTEs	2,548 FTEs

Explanation of change: Planned Spending for 2002–2003 reflects additional funding for security and anti-terrorism measures announced in the December 2001 federal budget. Planned Spending in future years declines primarily due to reduced funding for the Permanent Resident Card.

In the aftermath of the terrorist attacks in the United States, many countries have given serious consideration to the public security issues raised by the international movement of people. Not least among these issues is that of border security. CIC has been working for several years on the growing international problem of human smuggling and trafficking. These and other threats to public health, safety and security are hidden threats and global in scope. If Canadians are to remain confident of the integrity of our immigration and refugee protection systems, CIC must have a sound legal and policy foundation from which to respond to these threats. In addition, the Department must implement programs that build on that foundation to enhance our ability to prevent people who represent security threats, war criminals and those associated with organized crime from entering, transiting through or remaining in Canada.

These efforts are significantly enhanced by the Canada-U.S. Joint Statement on Border Security and Regional Migration Issues,[18] the Smart Border Declaration[19] and the funding allocated in the Government of Canada's budget of December 10, 2001. All of these will provide impetus to the border modernization process in which CIC has been involved, along with other Canadian and United States partners, since 1995. Overall, CIC's efforts on border security will concentrate on the following:

- implementing a new approach to migration issues—moving the focus from control of the movement of people and goods at the land border to overseas, where security threats are interdicted prior to their arrival at air or marine borders;
- increased information and intelligence sharing;
- movement toward closer cooperation on the designation of countries whose residents will require visas to enter both Canada and the United States;

18 For the statement, see http://pm.gc.ca/default.asp?Language=E&Page=newsroom&Sub=FactSheets&Doc=canusa.20011203_e.htm

19 For more information, see http://www.dfait-maeci.gc.ca/anti-terrorism/actionplan-e.asp

- enhanced use of technology, in particular advance passenger information and compatible systems; and
- closer cooperation at all ports of entry and border crossings.

The activities that the Department will undertake in 2002–2003 reflect CIC's commitment to protecting the health, safety and security of Canadians.

Departmental Activities That Contribute to the Protection of Canadian Society

The first and most important of planned departmental activities for 2002–2003 is the implementation of the new *Immigration and Refugee Protection Act*. The impact of the new act will be seen in all aspects of the immigration program, although the effect on the Department's ability to protect the health, safety and security of Canadians may be the most immediately significant. The following are among the many benefits that implementation of the new act will provide:

- stronger authority to arrest and detain criminals, people who pose a security risk and those whose identity is in doubt;
- broader grounds for denying entry to or deporting people for reasons of organized crime;
- the elimination of appeals for cases involving security, organized crime, human rights violations and serious criminals in order to speed up removals;
- a streamlined process for barring refugee claims from people who are inadmissible for reasons of security, organized crime, human rights violations or serious criminality, and expanded authority to terminate refugee claims in these cases;
- a streamlined process for the removal of people who pose a threat to national security on the basis of evidence that is sensitive and cannot be disclosed; and
- greater ability to use sensitive evidence in cases involving security concerns, organized crime and the like, in order to more effectively bar entry to or remove such people from Canada.

The new act addresses concerns about Canada's preparedness to face international security threats by providing CIC with measures and tools to deal with serious criminals, members of organized crime, war criminals and terrorists.

Additional measures CIC is undertaking to protect the safety and security of Canadians include the development of the Permanent Resident Card, a secure identity and proof of status document for permanent residents in Canada. The sum of $157.4 million, to be allocated over six years, was approved by the Government of Canada in its budget of December 10, 2001, to support the implementation of the card. The replacement of the existing paper record of landing document will provide permanent residents of Canada with a fraud-resistant proof of status document and will greatly facilitate international travel. The immediate goal is to issue the new card to all new immigrants arriving in Canada. Immigrants with permanent resident status who are already in Canada will be able to apply for the card. Easier to carry than the current document, the card will also confirm identity and status to facilitate access to services within Canada. Currently, new immigrants and permanent residents are identified with a paper form, the IMM 1000 *Immigrant Visa and Record of Landing*, which has been in use for many years and has been subject to fraud.

The security features of the new card will reduce this abuse substantially and protect the integrity of the immigration system while easing travel for legal immigrants. CIC has been working on the development of the card for a number of years to ensure that it contains the most up-to-date security features and that it is practically fraud resistant. The wallet-sized Permanent Resident Card will incorporate an optical stripe in which the basic biographical information already on the IMM 1000 will be

encoded. The card will also contain a photograph of the person to whom it is issued. The implementation of the machine-readable card will affect about two million clients over a five-year period.

More generally, effective enforcement relies on good information. Whether the need is to interdict people who have no legal right to come to Canada before they get here, to stop people from entering under false pretences or to track down those who should not be allowed to remain, intelligence information and effective screening are the key tools. In the coming year, CIC will consider, together with our partner agencies, including the Canada Customs and Revenue Agency, the implementation of three projects to enhance screening processes at Canada's ports of entry: the Advanced Passenger Information System,[20] the Expedited Passenger Processing System[21] and the Automated Fingerprint Identification System.[22] CIC will pursue new information-sharing agreements and renew existing agreements with like-minded nations, including the United States, to prevent the arrival in Canada of people who present security risks. In addition, the Integrated Justice Initiative[23] will enhance information sharing with enforcement agencies across Canada. Finally, the full implementation of the National Case Management System[24] will provide the information technology support needed to track cases, ensuring that the Department has key information available at all times.

The protection of the health, safety and security of Canadians also depends on effective medical screening and management of health issues. The global movement of people creates a bridge between regions where different health issues have a different degree of prevalence. This presents a challenge for CIC in its efforts to protect the health of Canadians and to ensure that the health-care system in Canada is not subject to inordinate pressures. In response to this challenge, over the coming year, CIC will explore improvements to several elements of its medical services, including the science and capacity of current screening practices; the integration of these practices within other health security efforts at Health Canada and elsewhere; the development of trend analyses; and the identification and management of threats posed by new and emerging diseases.

Interdiction of Individuals Attempting to Enter Canada with Improper Documentation

The interdiction of improperly documented people before they reach Canada will continue to be the principal mechanism for deterring irregular migration to Canada. Through the efforts of airlines, and supported by training and assistance from Canadian immigration control officers stationed abroad, the interdiction of people travelling to Canada with fraudulent documents has increased significantly. Of the 11,985 inadmissible passengers recorded in CIC's Support System for Intelligence, 7,886 (64 percent) were intercepted before arriving in Canada. The recent federal government budget has provided funding for the phased addition of immigration control officers to identify and interdict travellers attempting to

20 For more information on this system, see Government Response to the Second Report of the Standing Committee on Citizenship and Immigration—Refugee Protection and Border Security: Striking a Balance at http://www.cic.gc.ca/english/pub/ref%2Dprotect.html

21 For more information on this system, see Canada-United States Accord on Our Shared Border at http://www.cic.gc.ca/english/pub/border2000/border2000.html

22 For more information on this system, see Royal Canadian Mounted Police: Support Services to Canadian Law Enforcement Agencies—Case Study: Upgrade of the Automated Fingerprint Identification System (AFIS Phase IV) at http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/reports.nsf/html/9027ce.html#0.2.L39QK2.MBFEHG.NFYLXE.NF1

23 For more information on this initiative, see Best Practices and Lessons Learned: Multidisciplinary and Integrated Justice Projects at http://canada.justice.gc.ca/en/ps/rs/rep/wd99-2a-e.pdf Integrated Justice Information—Progress Report 2001 http://www.sgc.gc.ca/WhoWeAre/IJI/ProgressReport2001/eProgressReport2001.htm

24 For more information on this system, see http://www.cic.gc.ca/english/srr/pdf/rev3biii.pdf

enter Canada through fraudulent means. Collaboration with international partners in this work is expected to increase interdictions and improve efforts to deter organized people smuggling.

Reports on and, If Necessary, Detention of Individuals Who Have Contravened the *Immigration Act*

Detention is an important tool in controlling the movement of individuals who are in Canada illegally, having contravened the *Immigration Act*. As noted above, the *Immigration and Refugee Protection Act* and its regulations will provide the Department with stronger authority to arrest and detain criminals, people who pose a security risk and those whose identity is in doubt. Nonetheless, as it represents a serious limitation on the personal freedom of people who are affected, detention must be used with great care. CIC recognizes the positive contribution of the Red Cross to detention activities elsewhere, and has concluded negotiations for a memorandum of understanding with the agency to assist in efforts to oversee and monitor detention activities at CIC facilities. At the same time, the Department plans to develop national standards for the administration of immigration detention centres.

Removal of People Who Have no Legal Right to Remain in Canada, Especially Those Who Pose a Threat to Canadian Society

The effective removal of people who do not have the right to remain in Canada is essential to maintaining public support for and preserving the integrity of Canada's immigration program. During 2002–2003, the Department will focus on investigating immigration violations and expediting removals.

The priority for investigation and removal will continue to be foreign criminals, particularly those who pose a danger to Canadian society, and security cases. CIC will work closely with the Department of Foreign Affairs and International Trade to determine shared strategies for expediting removals to specific countries. CIC will continue to monitor international removal arrangements and intervene when signatory countries do not issue travel documents in a timely fashion or do not readily take back their nationals. The Department will also seek solutions to the challenge of transiting removals through third countries and, at the same time, will pursue increased cooperation with the United States on removal issues.

Measures	Planned Results
Departmental activities that contribute to the protection of Canadian society	• Implementation of the *Immigration and Refugee Protection Act* • Enhanced document security through the implementation of the Permanent Resident Card • Increased international intelligence gathering, collection and analysis • Enhanced screening and anti-fraud activities • Implementation of the National Case Management System • Medical screening based on effective identification, evaluation and management of immigrant health issues
Interdiction of individuals attempting to enter Canada with improper documentation	• Increased interdiction of improperly documented travellers
Reports on and, if necessary, detention of individuals who have contravened the *Immigration Act*	• Increased detention of undocumented people and security threats
Removal of people who have no legal right to remain in Canada, especially those who pose a threat to Canadian society	• Expedited and increased removals

Section IV: Organization

Table 4.1: Crosswalk of Strategic Outcomes and Business Lines ($ millions)

	Strategic Outcomes				
Business Lines	Maximizing the Economic and Social Benefits of Migration to Canada	Protecting Refugees and Others in Need of Resettlement	Supporting the Settlement, Adaptation and Integration of Newcomers into Canadian Society	Managing Access to Canada with a Fair and Effective Enforcement Strategy	**Total Planned Spending 2002–2003**
Maximizing the Economic and Social Benefits of Migration to Canada	**105.2**				**105.2**
Protecting Refugees and Others in Need of Resettlement		**105.0**			**105.0**
Supporting the Settlement, Adaptation and Integration of Newcomers into Canadian Society			**319.7**		**319.7**
Managing Access to Canada with a Fair and Effective Enforcement Strategy				**261.9**	**261.9**
Providing Corporate Services	**41.7**	**6.2**	**14.9**	**104.9**	**167.7**
Total	**146.9**	**111.2**	**334.6**	**366.8**	**959.5**

CIC Organizational Chart (as of March 31, 2002)

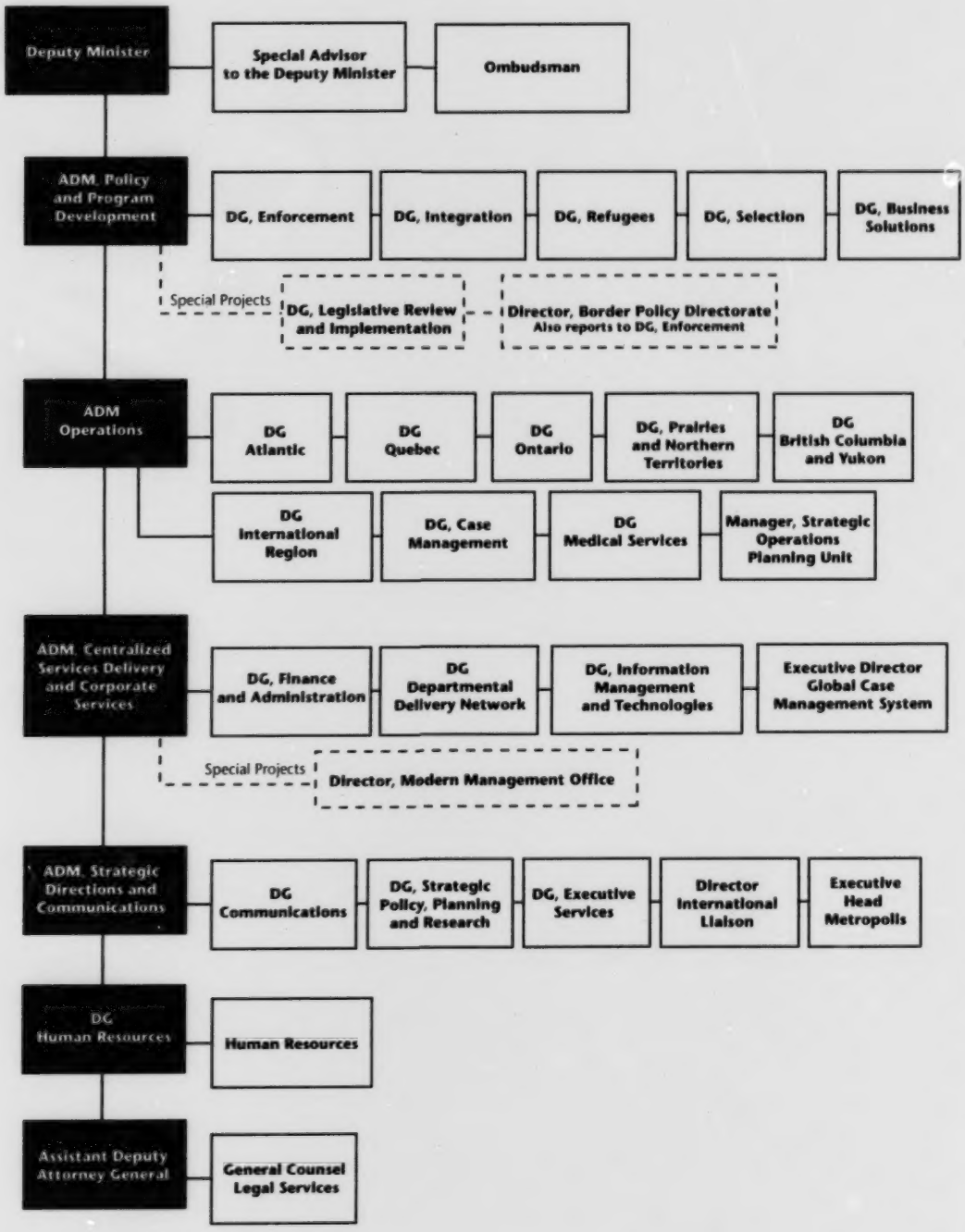

Accountability

Minister: The Honourable Denis Coderre is the Minister responsible for Citizenship and Immigration Canada.

Deputy Minister: Michel Dorais reports to the Minister and has four assistant deputy ministers* who report to him.

Assistant Deputy Minister, Operations: Martha Nixon reports to the Deputy Minister. The Operations sector contributes primarily to the following business lines: Maximizing the Benefits of International Migration, Maintaining Canada's Humanitarian Tradition, Promoting the Integration of Newcomers and Managing Access to Canada.

Assistant Deputy Minister, Policy and Program Development: Joan Atkinson reports to the Deputy Minister. The Policy and Program sector contributes primarily to the following business lines: Maximizing the Benefits of International Migration, Maintaining Canada's Humanitarian Tradition, Promoting the Integration of Newcomers and Managing Access to Canada.

* Although all assistant deputy ministers contribute to all five business lines, only their areas of primary accountability are outlined.

Assistant Deputy Minister, Centralized Services Delivery and Corporate Services: Lyse Ricard reports to the Deputy Minister. The Centralized Services Delivery and Corporate Services sector contributes primarily to the following business lines: Maximizing the Benefits of International Migration, Promoting the Integration of Newcomers and Corporate Services.

Assistant Deputy Minister, Strategic Directions and Communications: Alfred A. MacLeod reports to the Deputy Minister. The Strategic Directions and Communications sector contributes primarily to the Corporate Services business line.

Table 4.2: Net Planned Spending by Business Line ($ millions) and Full-time Equivalents

Business Line	FTEs	**Planned Spending 2002–2003**
Maximizing the Benefits of International Migration	1,349	**105.2**
Maintaining Canada's Humanitarian Tradition	152	**105.0**
Promoting the Integration of Newcomers	453	**319.7**
Managing Access to Canada	2,071	**261.9**
Providing Corporate Services	1,160	**167.7**
Total FTEs	5,185	
Net Planned Spending		**959.5**

Table 4.3: Departmental Planned Spending ($ millions) and Full-time Equivalents

	Forecast Spending 2001–2002	**Planned Spending 2002–2003**	Planned Spending 2003–2004	Planned Spending 2004–2005
Budgetary Main Estimates	817.1	**927.1**	909.6	876.7
Non-budgetary Main Estimates	N/A	**N/A**	N/A	N/A
Less Respendable Revenue	N/A	**N/A**	N/A	N/A
Total Main Estimates	817.1	**927.1**	909.6	876.7
Adjustments to Planned Spending*	154.5	**32.4**	8.4	8.1
Net Planned Spending	971.6**	**959.5**	918.0	884.8
Less Non-respendable Revenue	460.0	**412.1**	412.1	412.1
Plus Cost of Services Received without Charge	214.3	**240.2**	240.2	240.2
Net Cost of Program	725.9	**787.6**	746.1	712.9
Full-time Equivalents	4,686	**5,185**	5,078	4,931

* Adjustments reflect Supplementary Estimates for 2001–2002 and future year approvals obtained since the Annual Reference Level Update exercise.

** Reflects the best forecast for total net planned spending to the end of the fiscal year.

Explanation of change: Forecast Spending for 2001–2002 includes additional resources for War Crimes and the Interim Federal Health Program, and a payment under the Canada-Quebec Accord related to 2000–2001. Planned Spending for 2002–2003 declines primarily due to a decrease in resources for the clearance of application backlogs and the conclusion of funding for marine arrivals and the Kosovo relief effort. Planned Spending for 2003–2004 and beyond declines primarily due to reduced funding for the Permanent Resident Card and temporary funding for the implementation of the new immigration and refugee protection legislation.

Regulatory Initiatives

Legislation and Regulations	Planned Results
Immigration and Refugee Legislation and Regulations: *The Immigration and Refugee Protection Act* was given royal assent on November 1, 2001. This framework legislation touches on every element of the immigration program, modernizing the current legislative provisions and expediting refugee claim processing. Regulations have been developed and are scheduled for implementation in 2002–2003. The Regulations will give effect to the principles set down in the legislation, establish selection categories, processes and criteria, and establish a cost-recovery framework.	• Greater legislative transparency • More effective measures to deal with people smugglers and traffickers • Enhanced efforts to protect the safety and security of Canadians • A family class immigration program that is more contemporary in its orientation and requirements • Selection of immigrants who have flexible skill sets, thereby contributing to the development of the Canadian economy • Faster, and more effective and efficient determination of claims for refugee status • Cost-effective, efficient and consistent decision-making processes and program delivery

Sustainable Development Strategy 2001–2003: Key Targets

CIC's second Sustainable Development Strategy[25] was tabled in Parliament on February 14, 2001, and covers the period 2001 through 2003. The strategy commits the Department to minimizing the negative environmental impacts of departmental operations; promoting awareness of sustainable development principles and objectives; better integrating environmental considerations into the policy development and decision-making processes; and promoting accountability and ensuring compliance. The chart below sets out the objectives, actions and target dates for the Department's Sustainable Development Strategy. During 2002–2003, CIC will continue to implement the action plan set out in its Sustainable Development Strategy.

25 See http://www.cic.gc.ca/english/about/policy/sds/sds-2001.html

Goal 1: To minimize the negative environmental impact of departmental operations		
Objectives	**Actions**	**Target Dates**
Communicate to our overseas personnel the Department's support for the Department of Foreign Affairs and International Trade's measures to green facilities abroad, including responding to requests for statistics and baseline measures on energy consumption and procurement practices	Ensure that the Department of Foreign Affairs and International Trade's mission checklist is available to Responsibility Centre managers	2003
Develop a set of indicators in areas of common interest with other government departments	Participate in the interdepartmental Performance Measurement for Sustainable Government Operations Working Group	2001–2003
	Use indicators to measure performance	2003
Ongoing promotion of the benefits of greening fleet, procurement and facilities management	Deliver awareness sessions on fleet, procurement and facilities management	2002
Identify and ensure the availability of relevant material on greening initiatives, policies and achievements	Create an environmental management system resource centre	2002–2003
Maximize opportunities to oversee the sustainability of the Department's fleet of vehicles, develop national standards, and introduce a standard approach to maintaining and tracking vehicle utilization data	Identify reporting requirements and the subsequent development of a new vehicle logging method, including • the number of vehicles • the number of annual kilometres travelled • the number of vehicles in the vehicle management system with reported fuel consumption; • the number of vehicles with complete vehicle utilization records	2001–2002
	• the regional reporting of monthly odometer readings within the framework of the new vehicle management system	2002–2003
Finalize with lead departments and disseminate to Responsibility Centre managers the *Guide on Green Procurement Resources* for purchasing agents	Preliminary guidelines distributed to all Responsibility Centre managers	2002–2003
Develop and implement a resource depletion reduction strategy	Review current levels of resource consumption in paper and office equipment at NHQ and evaluate feasibility with regions	2001–2002
Maximize ongoing opportunities for space optimization and retrofit programs with facility custodians	Identify facilities where space optimization and retrofits would be appropriate	2001–2003

Goal II: To promote awareness of sustainable development principles and objectives among departmental staff, clients and stakeholders		
Objectives	**Actions**	**Target Dates**
Develop a communications strategy to raise staff awareness of sustainable development issues	Expand departmental awareness-building events	2003
	Maintain and update CIC Internet and Intranet sites	2001–2003
	Environment Week activities and awards	Annual
Provide meaningful access to information on sustainable development	Include a section on sustainable development in *A Newcomer's Introduction to Canada*, a publication distributed abroad to visa-ready immigrants	2001–2003
	Provide regional offices, missions abroad and service provider organizations with information on sustainable development for display, and to support newcomer orientation sessions	Ongoing
Promote sustainable development as a Canadian citizenship value	Prepare communications material promoting sustainable development as a citizenship value	2001–2003
	During Citizenship Week, distribute communications material on the responsibility of newcomers to contribute to the social, economic and environmental well-being of Canada	2001–2003

Goal III: To better integrate environmental considerations into the departmental policy development and decision-making processes		
Objectives	**Actions**	**Target Dates**
Enhance CIC's knowledge base by improving the Department's research and analysis capacity	Acquire research and information on CIC programs through initiatives such as the Global Case Management System, the Government On-Line initiative, the Data Warehouse, the Performance Measurement Strategy and the Metropolis Project	2003
	Participate in research networks and working groups to acquire information on and approaches to sustainable development, and to contribute a citizenship and immigration perspective to horizontal policy issues	2003
	Ensure that policy and program staff and decision makers have access to information on the social, economic and environmental impact of CIC policies and programs	2003
Integrate an environmental component within our planning, policy and implementation processes	Participate in interdepartmental networks through such activities as the Policy Research Initiative and related consultations to determine options for integrating an environmental component within departmental policies and programs	2003
	Ensure that sustainable development considerations are taken into account in consultations with provincial and territorial governments and stakeholders on levels planning	2003
Incorporate strategic environmental assessments within the memorandums to Cabinet process	Prepare memorandums to Cabinet that incorporate strategic environmental assessment principles where appropriate	2001–2003

Goal IV: To promote accountability and ensure compliance		
Objectives	**Actions**	**Target Dates**
Assess the impact of CIC programs and identify, where possible, their interactions with the economic, social and environmental dimensions of sustainable development	All evaluation frameworks to take into account, where applicable, the implications of CIC policies and programs on sustainable development	2001–2003
Assess sustainable development initiatives each year to facilitate reporting in the *Departmental Performance Report* and the *Report on Plans and Priorities*	Create an intradepartmental working group to assess progress on attaining sustainable development objectives	2003
Develop, implement and continually refine performance measures to assess departmental policies and programs	Prepare and disseminate a framework for performance measurement	2003

Client Service Initiative

The Client Service Initiative (CSI) was introduced at CIC in October 1999. Its primary objective is to promote and support efforts to improve overall service to clients. In June 2000, CIC agreed to become one of a few lead departments for the Treasury Board Service Improvement Initiative.

Client service improvements have been achieved in many locations through the establishment of service standards, client satisfaction measurement tools and quality assurance. The CSI was tasked with developing options for more efficient overseas processes for the selection of immigrants. In-Canada centralization has been recommended for the administrative portion. As well, the decision to use imaged immigration files has allowed us to explore greater efficiencies and work to incorporate this eventually into the Global Case Management System. Imaging will facilitate the centralization of administrative tasks while preserving program integrity and the quality of decisions by allowing decisions to be taken at missions where local knowledge is most current and comprehensive. Making these changes will bring administrative tasks to a centralized domestic facility and still keep decision making at posts abroad.

Work was also done through the CSI on measuring the satisfaction of clients with CIC's citizenship program, as well as on developing tools to provide more information to clients on service standards. This year, the citizenship program will focus on improving client service through information provided by clients and the implementation of the tools developed.

Other important pilots, such as the joint CIC-Canada Customs and Revenue Agency wicket at the primary inspection line at Dorval Airport, will be pursued this year. The CSI will therefore continue to foster a number of projects that bring concrete business solutions to CIC.

Section V: Financial Information

Table 5.1: Planned Capital Spending ($ millions)

Business Line	Forecast Spending 2001–2002	**Planned Spending 2002–2003**	Planned Spending 2003–2004	Planned Spending 2004–2005
Providing Corporate Services	25.2	**0.0**	0.0	0.0
Total Planned Capital Spending	25.2*	**0.0**	0.0	0.0

*Reflects the best forecast for total planned spending to the end of the fiscal year.

Explanation of change: Forecast capital spending for 2001–2002 is primarily due to security and anti-terrorism initiatives. Capital spending for 2002–2003 and beyond has been transferred to the operating vote, in line with the Financial Information Strategy.

Table 5.2: Summary of Transfer Payments ($ millions)

Business Line	Forecast Spending 2001–2002	**Planned Spending 2002–2003**	Planned Spending 2003–2004	Planned Spending 2004–2005
Promoting the Integration of Newcomers—Grants				
• Grant for the Canada-Quebec Accord	111.7	**106.7**	106.7	106.7
Total Grants	111.7	**106.7**	106.7	106.7
Promoting the Integration of Newcomers—Contributions				
• Immigrant Settlement and Adaptation Program	17.4	**26.5**	26.7	26.4
• Host Program	2.6	**2.8**	2.8	2.8
• Language Instruction for Newcomers to Canada	106.2	**100.4**	100.4	100.4
• Contributions to provinces to respond to the growing need to assist immigrants in integrating into Canada	47.8	**45.1**	45.1	45.1
Maintaining Canada's Humanitarian Tradition—Contributions				
• Resettlement Assistance Program	58.1	**45.0**	45.0	45.0
• International Organization for Migration	2.0	**2.0**	2.0	2.0
Total Contributions	233.9	**221.8**	222.0	221.7
Total Transfer Payments	345.8*	**328.5**	328.7	328.4

*Reflects the best forecast for total planned spending to the end of the fiscal year.

Explanation of change: Forecast Spending for 2001–2002 includes contributions for the Kosovo relief effort and a payment under the Canada-Quebec Accord that relates to 2000–2001. Planned Spending for 2002–2003 and beyond reflects the conclusion of contributions for the Kosovo relief effort.

Transfer Payment Programs

Resettlement Assistance Program

Objective

To provide income support and a range of immediate essential services to refugees and humanitarian cases accepted for resettlement in Canada who require financial assistance or who have other special needs

Planned Results

- Refugees who lack sufficient income are in a position to receive benefits to cover the basic necessities of life for up to 12 months or until they become self-sufficient, whichever comes first.
- Refugees with special needs are in a position to receive benefits to cover the basic necessities of life for up to 24 months.
- Service provider organizations deliver a range of immediate essential services to government-assisted refugees effectively and efficiently.

Milestones

- Over the next several years, CIC will develop the Contribution Accountability Framework to guide evaluation, performance measurement and administrative standardization activities.

Language Instruction for Newcomers to Canada

Objective

To promote integration through the provision of basic language training to adult immigrants in one of Canada's official languages

Planned Results

- Newcomers acquire language skills up to a basic threshold level.

Milestones

- Over the next several years, CIC will develop the Contribution Accountability Framework to guide evaluation, performance measurement and administrative standardization activities.
- From 2002–2003 to 2004–2005, through the Longitudinal Survey of Immigrants to Canada, information will be gathered on the adjustment process for newcomers in such areas as employment, language, health, socialization and housing.

Immigrant Settlement and Adaptation Program

Objective

To provide services to newcomers, including referral services, community information and orientation, interpretation and translation, paraprofessional counselling and employment services

Planned Results

- Newcomers are connected to social services and their community as required.

Milestones

- Over the next several years, CIC will develop the Contribution Accountability Framework to guide evaluation, performance measurement and administrative standardization activities.
- From 2002–2003 to 2004–2005, through the Longitudinal Survey of Immigrants to Canada, information will be gathered on the adjustment process for newcomers in such areas as employment, language, health, socialization and housing.

Host Program

Objective

To recruit, train, match and coordinate volunteers who help newcomers to adapt, settle and integrate into Canadian life

Planned Results

- Newcomers are assisted in their transition into Canadian society.

Milestones

- Over the next several years, CIC will develop the Contribution Accountability Framework to guide evaluation, performance measurement and administrative standardization activities.
- From 2002–2003 to 2004–2005, through the Longitudinal Survey of Immigrants to Canada, information will be gathered on the adjustment process for newcomers in such areas as employment, language, health, socialization and housing.

Contributions to provinces responsible for settlement and integration services under a federal/provincial agreement (British Columbia and Manitoba)

Objective	Planned Results	Milestones
To provide settlement and integration services to newcomers in the provinces of Manitoba and British Columbia	• Settlement and integration services provided by the provinces are delivered effectively and efficiently.	• Provinces provide the annual service plan and annual report.

Grant for the Canada-Quebec Accord

Objective	Planned Results	Milestones
To preserve Quebec's demographic importance within Canada and to integrate immigrants within that province in a manner that respects the distinct identity of Quebec	• Reception, and linguistic and cultural integration services provided by Quebec, when considered in their entirety, correspond to the services offered by Canada in the rest of the country. • Services provided by Quebec are offered without discrimination to any permanent resident of Quebec, whether or not that permanent resident has been selected by Quebec.	• Under the Accord, a joint committee of federal and provincial officials has been established and is mandated to periodically study reception and integration services provided by Canada and Quebec.

Table 5.3: Net Cost of CIC Programs for 2002–2003 ($ millions)

	Total
Net Planned Spending	**959.5**
Plus: Services received without charge	
• Accommodation (Public Works and Government Services Canada)	28.8
• Employer's share of employee benefits covering insurance premiums and expenditures paid by the Treasury Board Secretariat	18.3
• Workers' Compensation costs (Human Resources Development Canada)	0.1
• Legal services (Department of Justice)	25.8
• International immigration services (Foreign Affairs and International Trade Canada)	167.2
Less: Non-respendable Revenues	412.1
Net Cost of Programs	**787.6**

Table 5.4: Source of Non-respendable Revenue ($ millions)

Strategic Outcome	Forecast Revenue 2001–2002	**Planned Revenue 2002–2003**	Planned Revenue 2003–2004	Planned Revenue 2004–2005
Maximizing the Economic and Social Benefits of Migration to Canada				
• Immigration Cost-recovery Fees	253.2	**234.5**	234.5	234.5
• Right of Landing Fees	147.0	**125.0**	125.0	125.0
Protecting Refugees and Others in Need of Resettlement				
• Immigration Cost-recovery Fees	9.3	**8.1**	8.1	8.1
• Interest on the Immigrant Loans Program	1.0	**1.0**	1.0	1.0
Supporting the Settlement, Adaptation and Integration of Newcomers into Canadian Society				
• Citizenship Cost-recovery Fees	20.9	**20.9**	20.9	20.9
• Right of Citizenship Fees	19.4	**13.9**	13.9	13.9
Managing Access to Canada with a Fair and Effective Enforcement Strategy				
• Immigration Cost-recovery Fees	6.4	**5.9**	5.9	5.9
• Obligations of Transportation Companies	2.8	**2.8**	2.8	2.8
Total Non-respendable Revenue	460.0*	**412.1**	412.1	412.1

*Reflects the best forecast for total non-respendable revenue to the end of the fiscal year.

Topical index

A

Advanced Passenger Information System, 27

Agenda for Protection, 19, 20

application backlog, 5, 12, 35

Automated Fingerprint Identification System, 27

B

business immigrants, 11-15

C

Canada Customs and Revenue Agency, 27, 40

Canada-Quebec Accord, 5, 13, 17, 21, 35, 42, 45

Canadian Council for Refugees, 17

capacity, 3, 6-9, 16, 17, 21, 22, 27, 39

Centralized Processing Pilot, 9

citizenship legislation, 3, 6, 8, 23

client service, 40

common-law partners, 14

corporate services, 31, 33, 34

D

detention, 6, 11, 28, 29

E

enforcement, 11, 15, 25, 27, 31, 47

Expedited Passenger Processing System, 27

F

family, 9, 11-13, 15, 17, 23, 36

forecast spending, 5, 16, 21, 35, 42

Foreign Affairs and International Trade, 17, 28, 37, 46

foreign students, 11, 14, 15

G

gender-based analysis, 8

Global Case Management System, 9, 39, 40

H

Host Program, 21, 22, 42, 44

Human Resources Development Canada, 7, 14, 46

human smuggling/trafficking, 25, 28

I

IMM 1000, 26

Immigrant Investor Program, 13

Immigrant Settlement and Adaptation Program, 21, 22, 44

Immigration and Refugee Board, 11, 18-20

Immigration and Refugee Protection Act, 3, 6-9, 12-14, 16, 20, 26, 28, 29, 36

Integrated Justice Initiative, 27

International Organization for Migration, 7, 17

investors, 11, 13, 15

K

Kosovo, 5, 16, 35, 42

L

Language Instruction for Newcomers to Canada, 21, 22, 43

legislative reform, 7, 8

M

Managing Access to Canada with a Fair and Effective Enforcement Strategy, 5, 7, 25, 33, 34, 47

marine arrivals, 5, 35

Maximizing the Economic and Social Benefits of Migration to Canada, 12, 31

Metropolis Project, 8, 39

modern management, 9

multi-year planning, 7

N

National Case Management System, 27, 29

O

organized crime, 25, 26

Overseas Imaging Pilot, 9

Overseas Resettlement Program, 17

P

Parliament, 3, 4, 6, 7, 12, 36

partners, 3, 6-9, 12, 14, 17, 20-22, 24, 25, 28

performance measurement, 9, 22, 37, 39, 40, 43, 44

Permanent Resident Card, 5, 25, 26, 29, 35

planned spending, 5, 12, 16, 21, 25, 31, 34, 35, 41, 42, 46

Protecting Refugees and Others in Need of Resettlement, 5, 16, 31, 47

provinces, 13, 17, 22, 24, 42, 45

Provincial Nominee Program, 13

Q

quality assurance, 4, 18, 22, 40

R

Refugee Resettlement Program, 11, 17

refugees, 3, 5-7, 11, 16-20, 31, 43, 47

removals, 6, 11, 26, 28, 29

resettlement, 5, 11, 16, 17, 20, 22, 31, 42, 43, 47

Resettlement Assistance Program, 17, 43

revenue, 35, 46, 47

risk management, 9

S

Safe Third Country Agreement, 18

safety and security, 5-7, 16, 18, 20, 23, 25-29, 36, 41

selection, 11-15, 36, 40

skilled worker immigrants, 3, 12-15

Smart Border Declaration, 25

Social Sciences and Humanities Research Council, 8

sponsorship, 15, 17

Spousal Employment Authorization Program, 14

Statistics Canada International Adult Literacy Survey, 8

Supporting the Settlement, Adaptation and Integration of Newcomers into Canadian Society, 5, 21, 31, 47

Support System for Intelligence, 27

Sustainable Development Strategy, 36, 38-40

T

temporary workers, 11, 14, 15

territories, 13, 17, 24

terrorism, 3, 25, 41

Treasury Board, 4, 40, 46

U

United Nations High Commissioner for Refugees, 7, 16, 17, 19, 20

United States, 3, 6, 18, 20, 25, 27, 28

V

visitors, 11, 14, 15

W

war crimes, 5, 35

World Values Survey, 8

BUDGET DES DÉPENSES

Citoyenneté et Immigration Canada

Budget des dépenses
2002-2003

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont déposés au printemps, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2002

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : http://publications.tpsgc.gc.ca

No. de catalogue BT31-2/2003-III-91

ISBN 0-660-61775-7

Citoyenneté et Immigration Canada

Rapport sur les plans et les priorités

2002–2003

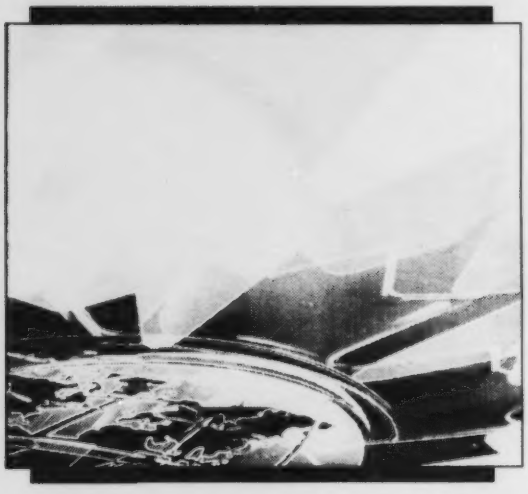

Approuvé par

L'honorable Denis Coderre
Ministre de la Citoyenneté et l'Immigration

Table des matières

Section I : Message du Ministre **3**
Déclaration de la direction 4

Section II : Priorités du ministre **5**
Raison d'être 5
Résultats du Ministère 5

Section III : Plans par résultat stratégique **11**
Maximiser les avantages sociaux et économique des migrations au Canada 12
Protéger les réfugiés et d'autres ayant besoin de se réétablir 17
Favoriser l'établissement et l'adaptation des nouveaux arrivants et leur intégration à la société canadienne 22
Appliquer une stratégie juste et efficace d'exécution de la loi pour gérer l'accès au Canada 26

Section IV : Organisation **31**
Reddition de comptes 33
Initiatives en matière de réglementation 36
Stratégie de développement durable pour 2001-2003 : Principaux objectifs . . . 36
Initiative du service à la clientèle 40

Section V : Information financière **41**
Détails des programmes de paiements de transfert 43

Tableaux **41**
Tableau 2.1 : Dépenses nettes prévues par résultat stratégique 5
Tableau 4.1 : Tableau de concordance des résultats stratégiques et secteurs d'activité 31
Tableau 4.2 : Dépenses nettes prévues par secteur d'activité et équivalents temps plein 34
Tableau 4.3 : Dépenses prévues du Ministère et équivalents temps plein 35
Tableau 5.1 : Dépenses d'immobilisation prévues 41
Tableau 5.2 : Sommaire des paiements de transfert 42
Tableau 5.3 : Coût net du programme de CIC pour 2002-2003 46
Tableau 5.4 : Source des recettes non disponibles 47

Index **48**

Section I : Message du Ministre

J'ai le plaisir de déposer, devant le Parlement et le peuple canadien, le Rapport sur les plans et les priorités de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) pour l'exercice 2002-2003.

Mon but est de mettre sur pied des programmes de citoyenneté et d'immigration dynamiques qui contribueront à améliorer la qualité de vie de l'ensemble des Canadiens. Même si les immigrants et les réfugiés améliorent manifestement leur propre sort en s'établissant dans notre pays, c'est en dernière analyse le Canada qui profite de leur venue. Et la façon dont nous gérons nos programmes de citoyenneté et d'immigration témoigne directement de notre vision du Canada.

Que ce soit à titre de professionnels, de gens d'affaires, de travailleurs qualifiés, d'artistes ou d'artisans, les immigrants enrichissent de leurs capacités et compétences tous les secteurs de l'activité économique. Ils apportent avec eux de nouvelles idées et assurent l'existence de liens solides avec le reste de la communauté internationale. En portant leur choix sur le Canada, les immigrants manifestent leur engagement à l'égard de l'ensemble de la communauté canadienne, unissant leur sort et celui de leurs familles à l'avenir de notre pays. Cet apport, qui a fait du Canada ce qu'il est devenu, continuera de façonner notre pays.

Au cours de l'année à venir, la nouvelle *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* sera mise en œuvre dans l'ensemble du Canada et dans nos bureaux à l'étranger. Il s'agit là d'un jalon déterminant de la modernisation du programme d'immigration et d'un outil d'une importance capitale pour réaliser les avantages des programmes de CIC. Je compte également présenter une nouvelle loi sur la citoyenneté, qui achèvera, nous l'espérons, de renouveler les fondements législatifs et stratégiques de CIC.

Les attentats survenus aux États-Unis en septembre dernier ont mis en évidence un autre défi immédiat et de taille qui se présente à CIC. À la suite de ces événements tragiques, le gouvernement du Canada a immédiatement fait de la lutte au terrorisme une priorité. Dans son budget de décembre dernier, il a doté les ministères, y compris CIC, des ressources additionnelles pour relever ce défi. En étroite collaboration avec nos partenaires, au Canada et à l'étranger, nous prenons les mesures nécessaires pour affronter les nouveaux risques qui se présentent.

En définitive, la qualité de nos programmes dépend de celle de notre personnel et des outils dont il dispose. Nous aurons des défis majeurs à affronter, et il faudra nous donner les moyens de les relever.

En maintenant le cap sur les priorités établies pour 2002-2003 et grâce au dévouement et au professionnalisme indéfectibles du personnel de CIC, je suis persuadé que le Canada réalisera pleinement les avantages de programmes d'immigration et de citoyenneté ouverts et proactifs.

Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur les plans et les priorités* de 2002-2003 de Citoyenneté et Immigration Canada.

À ma connaissance, les renseignements contenus dans le présent document :

- décrivent fidèlement le mandat, les plans, les priorités et les stratégies du Ministère ainsi que les résultats clés escomptés;
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités;*
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion ministériels.

Je suis satisfait des méthodes et procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le rapport.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de planification et de rapport sur laquelle s'appuie ce document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs attribués.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de planification et de rapport sur laquelle s'appuie ce document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs attribués.

Signature : _____ Date : 7 MAR. 2002

Nom : Michel Dorais
Titre : Sous-ministre

Téléphone : (613) 954-3501

Section II : Priorités du Ministère

Raison d'être

Le Ministère a pour objectif de faire en sorte que le mouvement des personnes à destination du Canada et l'appartenance à la société canadienne contribuent aux intérêts sociaux et économiques du Canada. En même temps, le Ministère doit protéger la santé et la sécurité des Canadiens.

La mission de Citoyenneté et Immigration Canada consiste à bâtir un Canada plus fort en

- tirant profit au maximum des mouvements migratoires mondiaux;
- protégeant les réfugiés et d'autres ayant besoin de se réétablir;
- définissant l'appartenance à la société canadienne et en favorisant l'établissement, l'adaptation et l'intégration des nouveaux arrivants;
- gérant l'accès au Canada.

Ces quatre résultats stratégiques sont les principaux avantages que CIC apporte aux Canadiens et aux Canadiennes. La section III du rapport présente les activités prévues que CIC poursuivra afin d'obtenir ces résultats stratégiques.

Résultats du Ministère

Tableau 2.1 : Dépenses nettes prévues par résultat stratégique (en millions de dollars)

Résultat stratégique	Prévision des dépenses 2001–2002	Dépenses prévues 2002–2003	Dépenses prévues 2003–2004	Dépenses prévues 2004–2005
Maximiser les avantages des migrations internationales	163,1	146,9	145,5	141,0
Maintenir la tradition humanitaire du Canada	136,5	111,2	100,0	100,1
Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants	342,4	334,6	332,4	330,2
Gérer l'accès au Canada	329,6	366,8	340,1	313,5
Dépenses prévues nettes	971,6*	959,5	918,0	884,8

*Représente la prévision la plus juste du total des dépenses prévues nettes d'ici la fin de l'exercice.

Explication des changements : La prévision des dépenses pour 2001-2002 comprend des ressources additionnelles imputées au programme concernant les criminels de guerre et au Programme fédéral de santé intérimaire, ainsi qu'un paiement versé en vertu de l'Accord Canada-Québec pour 2000-2001. Les dépenses prévues pour 2002-2003 sont plus faibles, en raison principalement des ressources moindres consacrées à l'élimination de l'arriéré des demandes ainsi que de la fin du financement s'appliquant à l'arrivée des clandestins de la mer et de l'opération d'aide humanitaire au Kosovo. Les dépenses prévues pour 2003-2004 et les années suivantes sont en baisse, en raison surtout d'une diminution des ressources consacrées à la carte de résident permanent et des ressources temporaires allouées à la mise en œuvre de la nouvelle législation sur l'immigration et la protection des réfugiés.

Certaines activités clés ne peuvent être rattachées à un résultat stratégique particulier, car elles appuient de façon générale tous les objectifs du Ministère. Ces activités sont essentielles à l'atteinte des objectifs que CIC a définis comme prioritaires au cours de l'année qui vient.

CIC a établi trois priorités pour l'exercice 2002-2003 :

- terminer la réforme des programmes déjà amorcée;
- améliorer les mesures de sécurité et de protection des Canadiens;
- accroître la capacité du Ministère d'exécuter ses programmes de la manière la plus efficace qui soit.

Terminer la réforme des programmes

Pendant plus de vingt ans, les programmes de CIC ont trouvé leur fondement législatif dans la *Loi sur la citoyenneté* et la *Loi sur l'immigration*. Toutefois, le 1er novembre 2001, le Parlement a adopté le projet de loi C-11, remplaçant ainsi l'ancienne législation de l'immigration par la nouvelle *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*[1].

Cette législation devant entrer pleinement en vigueur en 2002-2003, la première priorité de CIC pour l'année qui vient sera de terminer les réformes législative et stratégique destinées à renouveler et à revigorer le programme d'immigration.

Outre le parachèvement du Règlement nécessaire pour mettre en œuvre la nouvelle législation, le Ministère mettra la dernière main à l'élaboration des politiques nécessaires pour fournir des orientations fonctionnelles au personnel chargé d'appliquer la nouvelle *Loi*. Il faudra aussi modifier les systèmes de technologie de l'information en place, concevoir et diffuser des manuels opérationnels de même que de la formation à l'intention des employés de CIC et veiller à ce que tous les changements découlant de la mise en œuvre soient adéquatement communiqués aux Canadiens, aux partenaires et aux employés de CIC ainsi qu'aux personnes susceptibles d'immigrer au Canada. Ces activités exerceront aussi des pressions considérables sur les services administratifs et internes de CIC.

L'achèvement de ce volet de la réforme des programmes insufflera une nouvelle vigueur aux efforts de CIC visant à offrir des services aux Canadiens, et ce, dans presque tous ses secteurs d'activité. Cependant, pour mener à bien le processus de renouvellement et la réforme des fondements législatifs et stratégiques des programmes qui définissent l'appartenance à la société canadienne, CIC compte également présenter une nouvelle législation sur la citoyenneté. Au cours de la prochaine année, des propositions législatives seront préparées, puis déposées devant le Parlement pour donner suite à l'engagement soutenu du Ministère à l'égard des réformes législative et stratégique.

Assurer la sécurité et la protection des Canadiens

Les événements du 11 septembre aux États-Unis ont amené la population canadienne à s'interroger quant à sa sécurité et à sa protection. L'attention s'est tournée vers les questions de migration internationale en général, et vers la circulation et les contrôles frontaliers Canada-États-Unis en particulier.

CIC a pour mandat de faciliter l'accès au Canada des résidents temporaires, des réfugiés authentiques et des immigrants admissibles, tout en prenant des mesures soutenues et efficaces pour interdire l'entrée à ceux qui ne sont pas admissibles, et pour renvoyer ceux qui ne respectent plus les critères d'admissibilité. À la suite des attentats terroristes aux États-Unis, des mesures spéciales ont été prises afin d'assurer la sécurité des Canadiens, mesures visant notamment à améliorer les contrôles aux points d'entrée au Canada et à l'étranger; à intensifier la collecte d'informations et le partage du renseignement avec nos partenaires clés;

1 Pour plus de renseignements sur la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, voir http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/politique/loi-imm.html

à renforcer les processus de détention, d'enquête et de renvoi; et à intercepter des documents frauduleux. Le budget de décembre 2001 prévoit de nouvelles ressources de l'ordre de 651,9 millions de dollars, sur une période de six ans, qui permettront à CIC de mettre en œuvre ces initiatives.

Assurer la sécurité et la protection des Canadiens sera l'une des grandes priorités de CIC pour 2002-2003. Dans l'atteinte de cet objectif, le Ministère sera appuyé par sa réforme législative, des activités de renforcement de sa capacité et les plans plus détaillés présentés à la section III du rapport, en particulier sous la rubrique « Gérer l'accès au Canada ».

Renforcer la capacité du Ministère

Pour faire honneur à son engagement de remanier ses programmes, d'assurer la sécurité et la protection des Canadiens, ou pour obtenir les résultats stratégiques qu'il vise, CIC doit avoir la capacité d'exécuter efficacement ses programmes. Or le renforcement de la capacité exige que de nombreux éléments soient réunis. À la base, il faut une vision forte de ce que le Ministère entend réaliser. Il faut également déterminer le type et le nombre d'employés nécessaires pour faire le travail, définir les politiques, les processus et les systèmes nécessaires à une prise de décisions éclairée ainsi que les partenariats stratégiques qui permettent au Ministère d'atteindre ses objectifs.

Au nombre de ces objectifs figure l'engagement qu'a pris CIC de faire progresser le plan d'action du gouvernement dans son ensemble. L'approche stratégique du Ministère au chapitre de l'élaboration des politiques lui a permis d'appuyer activement les engagements clés énoncés dans le discours du Trône – en ce qui a trait, par exemple, aux compétences, à l'apprentissage, à l'innovation et à la cohésion sociale – en examinant, avec d'autres ministères fédéraux, des occasions et des défis horizontaux.

Par ailleurs, le Ministère a consolidé ses partenariats avec d'autres ministères à vocation économique et sociale, afin de traiter de préoccupations en matière de politique. Ainsi, par sa participation accrue à des groupes de travail interministériels, CIC aborde des questions telles que les compétences, l'apprentissage et la mobilité avec Développement des ressources humaines Canada, l'innovation avec Industrie Canada et la cohésion sociale avec Héritage Canada. Ces activités ont entraîné des changements dans les politiques et les programmes des ministères et ont favorisé une meilleure compréhension des répercussions de l'immigration sur les questions générales d'ordre économique et social.

Afin de tenir compte des compétences communes fédérale et provinciales en matière d'immigration, le Ministère poursuivra son travail en vue de consolider les partenariats avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour ce qui concerne l'immigration et les réfugiés. CIC continuera de tirer parti de ces étroites relations de collaboration grâce au maintien et à la création d'accords bilatéraux.

En outre, CIC continuera de préciser et d'étayer ses orientations stratégiques portant sur les niveaux d'immigration annuels. L'une des clés pour atteindre cet objectif consistera à renforcer les partenariats établis à des fins de planification. En vertu de la nouvelle *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, CIC est tenu d'accroître ses activités de consultation et de planification visant à définir les niveaux d'immigration et de soumettre au Parlement des rapports périodiques. En 2002-2003, le Ministère intensifiera ses consultations avec ses partenaires des provinces et des territoires en vue de la planification pluriannuelle de l'immigration. À cette fin, il a organisé une table de consultation mixte pour la planification de l'immigration. Cette table sera un point de convergence pour la consultation, la planification et la recherche sur des questions connexes et facilitera tant l'élaboration d'autres politiques que le processus de planification de l'immigration à l'échelle nationale.

Le Ministère axera ses activités stratégiques de liaison internationale sur l'intensification des consultations avec les hauts fonctionnaires d'autres pays pour traiter les

problèmes particuliers de migration régionale, et avec des organisations internationales, telles que l'Organisation internationale pour les migrations, l'organisme chargé des consultations intergouvernementales et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, pour traiter les grandes questions de migration internationale. Les questions de sécurité et de gestion de migrations à l'échelle mondiale viennent au premier plan.

Au cours de la période de planification, CIC continuera d'appuyer le projet Metropolis[2], un groupe de recherche stratégique ayant des ramifications canadiennes et internationales. Le projet Metropolis a été établi en 1995 dans le cadre du Programme des initiatives conjointes du Conseil de recherches en sciences humaines, en vue de mener des recherches et de mettre au point des politiques sur la migration, la diversité et le nouveau visage des villes. Le volet canadien de cette initiative, financé par le Conseil et dix ministères et organismes fédéraux, dont CIC qui en assure également la direction, appuie quinze universités qui se sont regroupées pour former quatre centres d'excellence pour l'immigration et l'intégration. Ces centres regroupent des chercheurs, des étudiants aux cycles supérieurs et des représentants de la société civile. Le projet réunit aussi des partenaires internationaux de plus de 25 pays, qui bénéficient de travaux de recherche conjoints et de débats stratégiques approfondis. Metropolis s'avère un outil important, et il contribue à faire en sorte que CIC profite des recherches récentes et des nouvelles approches stratégiques au Canada et partout dans le monde.

En 2002-2003, un certain nombre d'investissements stratégiques dans les données de recherche sur les politiques apporteront des résultats qui, selon nous, devraient améliorer notre capacité d'exécuter des programmes d'immigration de plus en plus efficaces. Les résultats de la première partie de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, réalisée en collaboration avec Statistique Canada, seront rendus publics au début de 2003. Cette première partie – constituée d'entrevues menées auprès d'immigrants six mois après leur arrivée au Canada – nous renseignera sur les toutes premières étapes de l'établissement des immigrants.

En outre, CIC a versé des fonds pour qu'un plus grand nombre de participants nés à l'étranger soient inclus dans l'enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes[3], menée par Statistique Canada, et dans l'Enquête mondiale sur les valeurs. Ces enquêtes nous fourniront une information fiable, qui ne serait pas disponible autrement, sur l'alphabétisation et les aptitudes à la vie quotidienne – lesquelles influent sur la réussite économique – des résidents du Canada nés à l'étranger par rapport aux résidents nés au Canada. Elles permettront également de dégager les valeurs fondamentales des nouveaux immigrants et de mieux comprendre les difficultés d'intégration des personnes nées à l'étranger; nous serons alors en mesure de déterminer quels programmes répondent à ces difficultés et quels autres facteurs influent sur la cohésion sociale.

2 Pour plus de renseignements sur le projet, voir http://canada.metropolis.net/

3 Pour plus de renseignements sur l'enquête, voir http://www.hrdc-drhc.gc.ca/stratpol/arb/publications/books/litteratie_adulte.shtml

Par ailleurs, CIC aide le gouvernement fédéral à respecter son engagement visant à assurer l'égalité homme-femme et la diversité dans l'élaboration de ses politiques, de ses programmes et de sa législation. L'Analyse comparative entre les sexes[4] sert à évaluer l'apport différentiel des politiques, des programmes et de la législation à l'égard des hommes et des femmes appartenant aux diverses catégories démographiques. L'utilisation de cette information pour l'élaboration des politiques, des programmes et de la législation améliore la qualité et la pertinence des services gouvernementaux et reflète notre engagement en matière d'égalité des sexes.

Ainsi, conformément à son engagement, CIC a intégré l'Analyse comparative entre les sexes dans sa réforme législative en cours et continuera de l'intégrer en 2002-2003, pour ce qui concerne la mise en œuvre de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. L'Analyse comparative entre les sexes fera également partie intégrante de la nouvelle législation relative à la citoyenneté. Pour renforcer sa capacité, le Ministère concevra et exécutera des programmes de formation à l'intention de ses employés et mettra la dernière main à un cadre stratégique d'action sur l'Analyse comparative entre les sexes.

Ces importantes activités d'orientation et de recherche appuient l'élaboration des politiques et des programmes de CIC et aident le Ministère à sélectionner les nouveaux immigrants capables de contribuer au développement social, culturel et économique du Canada et à les intégrer.

Pour appuyer les orientations qu'il s'est récemment données ou qu'il prendra bientôt, CIC devra relever d'importants défis en matière de ressources humaines, tels que la dotation, la planification de la relève, le développement des qualités de chef et la formation des cadres ainsi que le recrutement, le maintien en poste et l'avancement professionnel. En 2002-2003, il s'agira essentiellement de constituer et de maintenir un effectif polyvalent et de favoriser un milieu de travail qui incite les employés à donner leur pleine mesure. Entre autres, nous instituerons un cadre de gestion de carrière et plusieurs initiatives de formation opérationnelle et d'apprentissage qui s'inscrivent dans le Cadre de formation de CIC. En particulier, le Ministère prendra des mesures afin que sa structure organisationnelle et ses ressources humaines puissent répondre aux exigences liées à la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.

La capacité du Ministère d'élaborer des politiques et de prendre des décisions s'appuie aussi sur l'information provenant de la mesure du rendement, des systèmes de technologie de l'information et de la gestion du risque. L'information recueillie dans le cadre des activités de mesure du rendement de CIC servira également à concevoir des pratiques modernes de gestion, y compris à intégrer la gestion du risque dans la planification et la prise de décisions du Ministère.

Ayant soigneusement examiné ses activités courantes de mesure du rendement et ayant déterminé les données essentielles et les difficultés d'analyse, CIC a mis au point un cadre pour uniformiser ses méthodes et résoudre les problèmes liés aux données. Pour 2002-2003, le Ministère préparera la mise en application de ce cadre en créant des indicateurs de rendement intégrés.

Un autre outil essentiel pour renforcer la capacité du Ministère réside dans des systèmes de technologie de l'information qui facilitent la prestation des programmes et des services ainsi que les rapports avec les clients et les partenaires, et fournissent les données essentielles sur lesquelles reposent les décisions opérationnelles et de gestion. Le Système mondial de gestion des cas (SMGC), qui représente l'avenir des systèmes de technologie de l'information de CIC, devrait être au point en 2005. Il repose sur l'utilisation de l'identificateur-client unique et suppose la conception, l'élaboration et la mise en œuvre d'une série d'applications intégrées pour remplacer les anciens systèmes disparates et obsolètes. En 2002-2003,

4 On trouvera, sur le site suivant, divers liens vers l'analyse : http://www.swc-cfc.gc.ca/gba-acs/francais/liens.html

l'équipe du projet fera l'acquisition des logiciels commerciaux qui serviront à édifier le SMGC, recensera les besoins fonctionnels et entreprendra le développement de la première version.

De plus, le Ministère continue d'évaluer le potentiel des fichiers à imagerie pour faciliter la centralisation au Canada de certains processus administratifs de traitement des demandes d'immigration. S'appuyant sur les résultats du Projet pilote de traitement centralisé[5], réalisé en 2001-2002, le Projet pilote d'imagerie pour le traitement des demandes à l'étranger[6], qui sera réalisé en 2002-2003, visera à mettre à l'essai, dans deux missions à l'étranger, l'utilisation de l'imagerie pour évaluer les demandes présentées au titre de la catégorie de la famille et de la catégorie des indépendants; il fournira des données d'entrée en vue de la conception d'un plan d'activité à plus long terme. CIC s'est engagé à évaluer les résultats du Projet pilote d'imagerie pour le traitement des demandes à l'étranger au plus tard en mars 2003.

5 Notes de service sur les opérations – Traitement à l'étranger
http://www.cic.gc.ca/manuals%2Dguides/francais/nso/2001/op/op01-04f.html

6 Notes de service sur les opérations – Traitement à l'étranger
http://www.cic.gc.ca/manuals%2Dguides/francais/nso/2001/op/op01-29f.html
Processus de mise à l'essai pour certains demandeurs de la catégorie de la famille
http://www.cic.gc.ca/francais/demandes/processus.html

Section III : Plans par résultat stratégique

Le tableau suivant présente les quatre résultats stratégiques visés par CIC et les mesures connexes requises pour exécuter le mandat du Ministère.

Résultats stratégiques	
Maximiser les avantages sociaux et économiques des migrations au Canada	• L'atteinte des niveaux d'immigration prévus • La réunification des familles d'immigrants parrainés par des Canadiens • La sélection des immigrants capables de s'adapter au marché du travail canadien • La sélection de gens d'affaires, y compris d'investisseurs • L'admission de travailleurs temporaires dont la présence au Canada comble les lacunes du marché national en matière de compétences et qui transfèrent aux travailleurs canadiens des compétences professionnelles en demande • L'admission de visiteurs et d'étudiants étrangers dont la présence au Canada stimule la demande en biens et services.
Protéger les réfugiés et d'autres ayant besoin de se réétablir	• L'atteinte des objectifs en ce qui concerne les réfugiés pris en charge par le gouvernement et les réfugiés parrainés par des groupes privés • La prestation d'un programme de réétablissement des réfugiés efficace et mieux adapté • La conclusion d'ententes de collaboration efficaces et efficientes entre la Commission de l'immigration et du statut de réfugié et CIC • L'accroissement de l'influence du Canada sur les initiatives internationales visant à protéger les réfugiés.
Favoriser l'adaptation et l'établissement des nouveaux arrivants ainsi que leur intégration à la société canadienne	• L'intégration réussie des nouveaux arrivants à la société canadienne • Le resserrement des exigences en matière de reddition de comptes pour assurer une réalisation efficiente et efficace des programmes d'établissement • La promotion de la participation à part entière à la société canadienne des résidents permanents admissibles par l'octroi de la citoyenneté et l'établissement des revendications de la citoyenneté • La promotion efficace des questions de citoyenneté et d'intégration et une bonne compréhension de ces questions.
Appliquer une stratégie juste et efficace d'exécution de la loi pour gérer l'accès au Canada	• L'organisation d'activités ministérielles qui aident à protéger la société canadienne • L'interception des personnes cherchant à entrer au Canada sans les documents voulus • L'identification et, si nécessaire, la détention des contrevenants à la *Loi sur l'immigration* • Le renvoi des personnes qui n'ont pas le droit de demeurer au Canada, particulièrement lorsqu'elles constituent une menace pour la société canadienne.

Maximiser les avantages sociaux et économiques des migrations au Canada

Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)

Prévision des dépenses 2001–2002	**Dépenses prévues 2002–2003**	Dépenses prévues 2003–2004	Dépenses prévues 2004–2005
163,1 M$	**146,9 M$**	145,5 M$	141 M$
1 605 ETP	**1 638 ETP**	1 622 ETP	1 625 ETP

Explication des changements : Les dépenses prévues pour 2002–2003 et les années suivantes sont plus faibles en raison principalement de la diminution des fonds affectés à l'élimination de l'arriéré des demandes.

L'économie et la société canadiennes profitent de la sélection et de l'admission de nouveaux arrivants. CIC s'efforce d'équilibrer le nombre de personnes admises appartenant à chacune des catégories d'immigrants, afin d'atteindre les objectifs du gouvernement et d'optimiser les avantages pour les Canadiens. Les immigrants de la catégorie de la famille et ceux de la catégorie des réfugiés qui ont été sélectionnés pour la résidence permanente sont admis dans le cadre de la réunification des familles ou conformément à la tradition humanitaire du Canada en matière de protection des réfugiés. Les immigrants de la composante économique sont sélectionnés en raison des connaissances, des compétences et des ressources qu'ils peuvent apporter, contribution qui, prévoit-on, rendra la société canadienne encore plus prospère.

Toutefois, la politique en matière d'immigration n'est pas seulement une question d'avantages économiques. Les familles sont le cœur de nos communautés et la politique canadienne en matière d'immigration vise à favoriser autant que possible la réunification des familles au Canada. Cette réunification des familles renforce aussi la stabilité sociale et illustre le respect du Canada envers la famille en tant que pierre d'assise de notre vie sociale et culturelle. Les immigrants de la catégorie de la famille enrichissent le patrimoine social et culturel du Canada et contribuent à notre développement comme nation.

Le Parlement vient d'adopter la nouvelle *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, qui améliorera encore plus les programmes de sélection et aidera CIC à optimiser les avantages économiques et sociaux que l'immigration peut fournir. Voici les principes qui sous-tendent les changements apportés :

- Assurer la simplicité, l'objectivité et la transparence de nos programmes de sélection.
- Renforcer la réunification des familles.
- Moderniser le système de sélection des travailleurs qualifiés et des gens d'affaires immigrants et faciliter l'entrée des travailleurs étrangers temporaires.
- Protéger les droits des résidents permanents.

Atteinte des niveaux d'immigration prévus

Le plan annuel d'immigration sert de pierre angulaire à l'optimisation des avantages sociaux et économiques que procurent les migrations au Canada. L'annonce de ce plan assure que les Canadiens sont tenus informés et permet aux partenaires de CIC de se préparer à l'incidence de la migration sur leurs activités. Le plan déposé indique que CIC prévoit l'arrivée de 210 000 à 235 000 immigrants en 2002.

Réunification des familles d'immigrants parrainés par des Canadiens

La politique et la législation canadiennes en matière d'immigration favorisent depuis longtemps la réunification des familles. Le soutien du répondant de la famille aide les nouveaux immigrants à devenir autonomes et à s'adapter plus rapidement à leur nouvelle situation.

Le projet de règlement qui accompagne la nouvelle Loi veut assurer la clarté et la transparence des critères de sélection des membres de la catégorie de la famille, ainsi que leur conformité aux autres lois ou principes envers lesquels le Canada est engagé. Tel qu'il est libellé actuellement, le projet de règlement démontre que le législateur est réceptif aux réalités sociales courantes.

Les consultations entourant le projet de règlement sont en cours. La version définitive du règlement sera promulguée en même temps que la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.*

Sélection d'immigrants capables de s'adapter au marché du travail canadien

À l'ère d'une mondialisation grandissante, au moment où le marché du travail accuse des pénuries importantes en matière de compétences et que les tendances démographiques sont sources de préoccupation, la sélection de travailleurs qualifiés immigrants capables de réussir leur établissement au Canada est vitale pour le développement économique à long terme du pays.

Le système actuel de sélection, créé au cours des années soixante, s'articulait autour d'un modèle de microgestion des besoins par profession. Ce modèle consistait à choisir des immigrants dont la profession particulière « envisagée » répondait à la demande dans des créneaux du marché du travail canadien. De nos jours, les professions et les carrières des individus ont tendance à être plus variées, et la prémisse de la profession particulière « envisagée » devient donc de plus en plus dépassée. La mise en œuvre de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et de son règlement prévoit la sélection de travailleurs immigrants qualifiés, selon une démarche dite de capital humain, misant sur des individus aux compétences polyvalentes plutôt que sur la profession envisagée des demandeurs.

Les critères de sélection proposés mettent davantage l'accent sur la compétence linguistique et l'éducation, dans le cadre d'un système de points amélioré et plus objectif. Ce système a pris forme à la suite d'une recherche approfondie et de consultations menées au cours des cinq dernières années auprès du public, d'intervenants clés en matière d'immigration, des provinces et des territoires. En accordant moins d'importance aux besoins par profession de manière à privilégier une démarche axée sur le capital humain, on améliorera la transparence en rendant les évaluations plus objectives, claires et uniformes. Cette mesure sera profitable aux demandeurs tout en améliorant le programme des travailleurs qualifiés.

Parallèlement, de plus en plus d'ententes fédérales-provinciales reconnaissent le rôle important qui revient aux provinces et aux territoires dans la sélection d'immigrants de la composante économique qui répondent à leurs besoins. Dans le cadre des programmes des candidats d'une province, la plupart des administrations jouent un rôle déterminant dans le recrutement, chaque année, du nombre d'immigrants que chacune d'elle accueillera, selon ce qu'il a été convenu. L'Accord Canada-Québec prévoit que le Québec a l'entière responsabilité de la sélection des immigrants de la composante économique.

Sélection de gens d'affaires, y compris d'investisseurs

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux encouragent les gens d'affaires qui pourraient immigrer à investir au Canada. Au fil des ans, des milliers de gens d'affaires étrangers ont constaté que le Canada était un excellent endroit pour investir leur capital et pour utiliser leur savoir-faire particulier dans des entreprises canadiennes.

La catégorie des gens d'affaires immigrants comprend les investisseurs, les entrepreneurs et les travailleurs autonomes. Le Programme d'immigration des investisseurs a pour objectif d'attirer des gens d'affaires expérimentés et du capital au Canada. Le Programme des entrepreneurs est conçu pour attirer des gens d'affaires expérimentés qui posséderont et géreront, de façon active au Canada, des entreprises qui contribueront à l'économie et créeront des emplois. De leur côté, les travailleurs autonomes immigrants amènent des compétences uniques.

Les consultations menées par CIC auprès des intéressés ont révélé que ceux-ci jugeaient nécessaire, dans l'ensemble, de rendre les normes de sélection des gens d'affaires immigrants plus objectives. Les intervenants interrogés estimaient aussi que les principaux facteurs devant jouer dans la sélection de gens d'affaires immigrants devaient être des niveaux quantifiables d'expérience de l'exploitation d'une entreprise et une valeur nette suffisante pour financer des affaires au Canada. Par conséquent, des normes objectives et mesurables de ce type d'expérience et de la valeur nette ont été élaborées, puis introduites dans le projet de règlement de la nouvelle *Loi*. Cette plus grande transparence vise à clarifier les critères auxquels les gens d'affaires doivent satisfaire pour être sélectionnés comme immigrants au Canada ou, dans le cas des entrepreneurs, les conditions à respecter pour conserver le statut de résident permanent après avoir obtenu le droit d'établissement. Elle facilitera également les décisions des fonctionnaires de CIC dans ces cas, accélérant ainsi le traitement des dossiers, d'où une amélioration de l'efficience des programmes de CIC et, surtout, des avantages économiques supérieurs pour le Canada.

Admission de travailleurs temporaires dont la présence au Canada comble les lacunes du marché national en matière de compétences et qui transfèrent aux travailleurs canadiens des compétences professionnelles en demande

En 2002-2003, la mise en œuvre du règlement de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* facilitera l'entrée de travailleurs qualifiés étrangers sur le marché du travail national en donnant plus de souplesse à Développement des ressources humaines Canada pour ce qui est de déterminer les lacunes de compétences au Canada que des travailleurs étrangers peuvent combler temporairement. Cela permettra aux deux ministères de travailler en vue de concevoir un processus d'autorisation plus efficient et plus convivial et augmentera les avantages économiques que retirent les Canadiens en comblant plus rapidement les lacunes critiques en matière de compétences.

Le programme d'autorisation d'emploi du conjoint a été lancé en 2001 afin d'autoriser les conjoints (époux et conjoints de fait) de travailleurs temporaires étrangers qualifiés à travailler également au Canada. En facilitant les autorisations d'emploi des conjoints de travailleurs qualifiés, CIC procure aux employeurs canadiens un avantage concurrentiel afin d'attirer ces travailleurs qualifiés pour répondre aux besoins temporaires du marché du travail national. L'initiative s'adresse aussi aux conjoints (époux et conjoints de fait) des employés professionnels et administratifs et des employés techniques et spécialisés.

Admission de visiteurs et d'étudiants étrangers dont la présence au Canada stimule la demande en biens et services

Les étudiants étrangers qui étudient au Canada améliorent les relations que les Canadiens entretiennent avec le reste du monde et contribuent à la richesse culturelle du Canada. En outre, les visiteurs et les étudiants étrangers stimulent l'économie en contribuant à une demande accrue en biens et services.

Depuis 1997, la rationalisation du processus de traitement des demandes de visas de visiteurs et de visas d'étudiants temporaires a entraîné de fortes augmentations du nombre d'autorisations d'études délivrées. Le projet de règlement de la nouvelle *Loi* permettrait aux étudiants étrangers d'étudier au Canada sans autorisation, si leur cours ou leur programme d'études est d'une durée de six mois ou moins. Selon les critères actuels, seuls ceux qui étudient le français ou l'anglais à titre de langue seconde peuvent entrer au Canada sans autorisation. En plus de rendre le Canada plus intéressant pour les étudiants étrangers, ce changement réduira la charge de travail du Ministère en matière de traitement des demandes d'étudiants étrangers d'environ 20 %. Ainsi, en 2000, plus de 15 000 autorisations d'études ont été consenties à des personnes qui n'en auraient pas besoin en vertu de la nouvelle *Loi* et de son règlement, ce qui représente 20 % de toutes les demandes traitées. En augmentant la proportion canadienne de la population d'étudiants étrangers, CIC aidera à générer des avantages économiques considérables pour le Canada.

Mesures	Résultats prévus
Atteinte des niveaux d'immigration prévus	• Atteinte de niveaux d'immigration prévoyant de 210 000 à 235 000 nouveaux arrivants au Canada en 2002
Réunification des familles d'immigrants parrainés par des Canadiens	• Élargissement de la catégorie de la famille • Établissement de nouveaux critères d'admissibilité au parrainage et prolongation de la durée du parrainage • Plus grand respect des ententes de parrainage
Sélection d'immigrants capables de s'adapter au marché du travail canadien	• Mise en vigueur de nouveaux critères pour sélectionner des travailleurs immigrants qualifiés
Sélection de gens d'affaires, y compris d'investisseurs	• Mise en œuvre de nouveaux critères de sélection de gens d'affaires immigrants
Admission de travailleurs temporaires dont la présence au Canada comble les lacunes du marché national en matière de compétences et qui transfèrent aux travailleurs canadiens des compétences professionnelles en demande	• Processus plus efficaces de traitement des demandes et d'admission des travailleurs temporaires
Admission de visiteurs et d'étudiants étrangers dont la présence au Canada stimule la demande en biens et services	• Processus plus efficaces de traitement des demandes et d'admission des visiteurs et des étudiants étrangers

Protéger les réfugiés et d'autres ayant besoin de se réétablir

Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)

Prévision des dépenses 2001–2002	**Dépenses prévues 2002–2003**	Dépenses prévues 2003–2004	Dépenses prévues 2004–2005
136,5 M$	**111,2 M$**	100,0 M$	100, 1 M$
177 ETP	**195 ETP**	192 ETP	203 ETP

Explication des changements : La prévision des dépenses pour 2001-2002 inclut les ressources additionnelles affectées au Programme fédéral de santé intérimaire. Les dépenses prévues pour 2002-2003 et les années suivantes reflètent la fin du financement s'appliquant à l'opération d'aide humanitaire au Kosovo.

Chaque année, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés considère que des dizaines de millions de personnes au monde ont besoin d'aide. Chaque année, des dizaines de milliers de nouveaux arrivants se présentent à nos bureaux à la frontière ou à l'intérieur du Canada pour revendiquer le statut de réfugié et solliciter la protection du Canada[7]. Notre capacité de remplir les obligations humanitaires et internationales du Canada dépend en grande partie de notre capacité de déterminer rapidement et équitablement le statut de réfugié, en préservant la sécurité des Canadiens et des Canadiennes et en accordant notre protection seulement aux personnes dont le besoin est réel.

CIC vise à consolider la tradition humanitaire du Canada grâce à des dispositions législatives qui renforcent sa capacité de réétablir les réfugiés demeurés à l'étranger et d'assurer le traitement prompt et juste des demandes d'asile présentées au Canada. La nouvelle *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* améliore la capacité de CIC de réagir aux crises internationales et rationalise les processus relatifs à l'intégrité de ses programmes de détermination du statut de réfugié et de réétablissement des réfugiés.

Comme les autres nouveaux arrivants, les réfugiés amènent des perspectives et des compétences diverses qui contribuent au développement social, culturel et économique du Canada. La conception de programmes solides de détermination du statut de réfugié et de réétablissement qui optimisent la capacité des réfugiés de s'intégrer rapidement à la société canadienne procure des avantages aux Canadiens et aux Canadiennes.

Atteinte des objectifs visant les réfugiés pris en charge par le gouvernement et les réfugiés parrainés par des groupes privés

Le Plan d'immigration 2002[8] indique que le Ministère prévoit octroyer le statut de résident permanent à une fourchette de 23 000 à 30 400 réfugiés et autres en quête de réétablissement. Cette fourchette comprend les quelque 7 500 réfugiés parrainés par le gouvernement, entre 2 900 et 4 200 réfugiés parrainés par le secteur privé, de 10 500 à 15 600 personnes qui revendiquent le statut de réfugié au Canada et entre 2 100 et 3 100 réfugiés à charge demeurés à l'étranger. Ces nombres représentent une

7 Pour plus de renseignements sur la protection des réfugiés, voir http://www.cic.gc.ca/ref-protection/

8 Pour plus de renseignements sur le Plan d'immigration 2002, voir http://www.cic.gc.ca/francais/pub/plan02.html

augmentation de presque 4 % par rapport aux nombres prévus de 2001.

Prestation d'un programme de réétablissement des réfugiés efficace et mieux adapté

Le projet de règlement de la nouvelle *Loi* améliorera le Programme de réétablissement des réfugiés sélectionnés à l'étranger de CIC[9] en accordant plus d'importance au besoin de protection et moins à l'évaluation de la capacité de l'individu de se réétablir au Canada. CIC atteindra l'objectif visant à accélérer et à faciliter la réunification des familles en favorisant la réunification de la famille du réfugié pendant sa première année de résidence au Canada. Des dispositions autoriseront le ministre à conclure des protocoles d'entente avec d'autres organismes en vue de l'identification des réfugiés.

L'une des principales priorités de CIC en 2002-2003 sera de raffermir les relations avec les partenaires et les intéressés, qui peuvent soutenir nos efforts en vue d'accroître le nombre de réfugiés réétablis. Au nombre des partenaires qui renforcent la capacité du Canada d'accepter et d'établir un nombre plus élevé de réfugiés figurent d'autres ministères du gouvernement du Canada, comme le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, les provinces et les territoires, des ONG telles que celles ayant signé des ententes de parrainage et le Conseil canadien pour les réfugiés, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations. CIC entend conclure d'autres ententes en vertu desquelles les organismes partenaires aideront à la mise en œuvre et à la réalisation des programmes.

Les efforts de CIC en vue de renforcer les ententes de partenariat seront facilités par les dispositions de la nouvelle *Loi* qui élargissent les possibilités de parrainage privé. Des partenariats plus souples réunissant le Ministère et des parrains du secteur privé pourraient accroître le nombre de groupes capables de parrainer des réfugiés, ce qui pourrait aussi augmenter le nombre de réfugiés profitant à la fois de l'aide du gouvernement et de celle du secteur privé. Selon l'Accord Canada-Québec, la province accepte sa part de réfugiés et gère les programmes d'aide du gouvernement et de parrainage privé.

On poursuivra aussi en 2002-2003 la mise à exécution des outils de surveillance et d'évaluation des programmes, comme le cadre d'évaluation du Programme d'aide au réétablissement[10], et l'élaboration de plans de vérification des organismes fournisseurs de services afin d'améliorer l'efficacité des services de réétablissement des réfugiés. Pour faciliter davantage le réétablissement des réfugiés, le Ministère prend également des mesures afin d'assurer que les agents des visas et les décisionnaires du Ministère disposent de l'information voulue pour faire correspondre les besoins des réfugiés aux choix de destination appropriés. En outre, les processus d'assurance de la qualité, instaurés en 2001, permettront à CIC de surveiller la qualité des décisions prises par les agents des visas et la qualité des revendications déférées par des parrains privés, ce qui aidera à déterminer les besoins en formation du personnel et des parrains.

9 Pour plus de renseignements sur le Modèle de réétablissement des réfugiés, voir http://www.cic.gc.ca/ref-protection/Infocentre/Francais/rrm-mrr/index_f.htm
Améliorer le réétablissement des réfugiés : http://www.cic.gc.ca/francais/refugies/mrr-info.html

10 À l'appui de l'engagement humanitaire international du Canada en matière de réétablissement des réfugiés demeurés à l'étranger, CIC administre (à l'extérieur du Québec) le Programme d'aide au réétablissement (PAR). Ce programme offre un soutien du revenu pour une période maximale de 12 mois aux réfugiés parrainés par le gouvernement et prévoit la prolongation du soutien du revenu pour une période additionnelle de 12 mois en cas de besoins spéciaux. Le Programme d'aide au réétablissement subventionne en outre des organismes chargés d'offrir des services de base aux réfugiés réétablis au cours de leurs quatre à six premières semaines au Canada.

Maintien de la tradition humanitaire du Canada et protection du Canada

Depuis septembre 2001, CIC a mis en place des mesures destinées à améliorer le contrôle sécuritaire initial des réfugiés. Les vérifications des antécédents et les vérifications judiciaires sont maintenant entreprises à la réception de la revendication du statut de réfugié, et les demandeurs du statut de réfugié passent des entrevues plus intensives et en personne avec les fonctionnaires de CIC avant que leur revendication soit déférée à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR).

Parallèlement, le Canada et les États-Unis ont convenu de poursuivre les négociations en vue de l'établissement d'une entente sur les tiers pays sûrs, qui obligerait les demandeurs du statut de réfugié à solliciter la protection dans le premier pays où ils arrivent. Ce mécanisme de réciprocité améliorerait le traitement ordonné des revendications du statut de réfugié, renforcerait la confiance du public envers l'intégrité des systèmes d'asile et aiderait à réduire le recours abusif aux programmes de réfugiés par les immigrants en puissance.

En décembre 2001, le Ministre a annoncé l'imposition d'un visa de visiteur dans le cas de huit pays. Cette mesure, combinée à l'expansion annoncée du réseau des agents de contrôle de l'immigration du Canada, pourrait aider à réduire le nombre de revendications du statut de réfugié présentées au Canada.

CIC intervient devant la CISR lorsqu'il est question d'exclure un individu du bénéfice de la protection accordée aux réfugiés, dans les cas de menace pour la sécurité ou de criminalité et dans d'autres cas, y compris les afflux de masse de chercheurs d'asile et les cas de fraude ou de fausse représentation. Conformément aux objectifs d'intégrité des programmes, le Ministère est en train d'élaborer un cadre stratégique national d'interventions et d'élargir ses programmes d'intervention.

Conclusion d'ententes de collaboration efficaces et efficientes entre la Commission de l'immigration et du statut de réfugié et CIC

CIC demeure engagé à fournir aide et soutien à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, afin d'exécuter son mandat à l'égard du processus de détermination du statut de réfugié. CIC continuera de collaborer avec la Commission dans le cadre de protocoles d'entente existants et futurs. Le Ministère s'est engagé à travailler avec la Commission en vue d'améliorer l'efficience et l'efficacité du programme de détermination du statut de réfugié. L'élaboration de nouvelles ententes de partage de l'information, portant notamment sur la fusion de formules de demande et la conception d'un système électronique d'échange d'information, témoigne des efforts entrepris pour améliorer l'efficience et l'efficacité, grâce à une meilleure communication entre la Commission et CIC.

Renforcement de l'influence du Canada sur les initiatives internationales visant à protéger les réfugiés

Pendant la dernière année, CIC a assumé un rôle clé dans le cadre des consultations mondiales du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés concernant le processus international de protection. Le Ministère a réussi à attirer l'attention de la communauté internationale sur la nécessité de se pencher sur le lien entre la migration et l'asile. Au cours de l'année à venir, CIC misera sur ce succès et participera à l'élaboration du programme de protection des réfugiés du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, qui dressera la liste des questions sur lesquelles les gouvernements et les organismes internationaux appelés à travailler avec les réfugiés devront se pencher.

Mesures	Résultats prévus
Atteinte du nombre prévu de réfugiés parrainés par le gouvernement et de réfugiés parrainés par le secteur privé	• Octroi du statut de résident permanent à une fourchette de 23 000 à 30 400 réfugiés et autres ayant besoin de protection en 2002
Prestation d'un programme de réétablissement des réfugiés plus efficace et mieux adapté aux besoins	• Mise en œuvre de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* • Accélération du traitement des cas urgents de protection à l'étranger • Amélioration du contrôle sécuritaire initial des réfugiés • Renforcement des partenariats afin de faciliter la réalisation des programmes ministériels • Réduction du nombre de revendications du statut de réfugié reçues, grâce au partage de cette responsabilité avec les États-Unis • Élaboration d'une politique stratégique nationale d'intervention pour la détermination des revendications du statut de réfugié présentées au Canada
Conclusion d'ententes de collaboration efficaces et efficientes entre la Commission de l'immigration et du statut de réfugié et CIC	• Renvoi des revendications du statut de réfugié à la Commission dans les trois jours ouvrables
Renforcement de l'influence du Canada sur les initiatives internationales de protection des réfugiés	• Contribution au programme de protection des réfugiés du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Favoriser l'établissement et l'adaptation des nouveaux arrivants et leur intégration à la société canadienne

Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)

Prévision des dépenses 2001-2002	**Dépenses prévues 2002-2003**	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
342,4 M$	**334,6 M$**	332,4 M$	330,2 M$
548 ETP	**556 ETP**	556 ETP	555 ETP

Explication des changements : La prévision des dépenses pour 2001-2002 comprend un paiement aux termes de l'Accord Canada-Québec portant sur l'exercice 2000-2001.

Ce résultat stratégique est atteint en appuyant et en améliorant les programmes directs et indirects d'intégration destinés aux nouveaux arrivants[11]. Il est également atteint en attribuant la citoyenneté aux résidents permanents admissibles[12], en évaluant le bien-fondé des demandes de citoyenneté ainsi qu'en veillant à ce que les questions relatives à la citoyenneté et à l'intégration soient mises en valeur et bien comprises.

Intégration réussie des nouveaux arrivants à la société canadienne

Les programmes d'intégration jouent un rôle crucial pour aider les nouveaux arrivants à s'adapter au Canada et pour préparer les immigrants à devenir de nouveaux Canadiens. Les services offerts aux immigrants dès leur arrivée au Canada sont conçus pour faciliter l'adaptation à la société canadienne et comprennent des cours de langue s'inscrivant dans le programme Cours de langue pour les immigrants au Canada, des services d'orientation et de présentation offerts dans le cadre du Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants et du mentorat aux termes du Programme d'accueil.

La création et le renforcement de partenariats avec d'autres ministères et avec le secteur à but non lucratif sont essentiels si l'on veut accroître la capacité des organisations bénévoles de fournir des services et si l'on veut améliorer les politiques, les programmes et les services de CIC.

Grâce à des conférences nationales et à des groupes de travail, l'Initiative sur le secteur bénévole de CIC encouragera la participation des fournisseurs de services ainsi que des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux à un dialogue fructueux afin de formuler des politiques communes. Parmi les questions stratégiques à examiner figurent les suivantes : comment améliorer les programmes d'établissement; comment s'attaquer à la dispersion régionale et voir au maintien en région des nouveaux arrivants; la nécessité de concevoir une entente d'établissement énonçant une vision et des principes communs; et la nécessité de créer des normes d'établissement reposant sur le professionnalisme et la reddition de comptes.

11 Intégration-Net : http://integration-net.cic.gc.ca/

12 Citoyenneté : http://www.citzine.ca/

Reconnaissant que l'immigration est un moyen d'aider les minorités francophones à relever les défis particuliers que représente leur renouvellement démographique, CIC collaborera avec elles afin d'améliorer leur capacité d'attirer et de garder de nouveaux arrivants. Un comité directeur national sera constitué afin de travailler avec les représentants des communautés minoritaires de langues officielles, en vue d'améliorer la capacité de CIC de répondre aux besoins des nouveaux arrivants au sein de ces communautés. CIC établira des stratégies avec les fournisseurs de services pour augmenter leur niveau de services en langues officielles.

En outre, CIC améliorera l'intégration des nouveaux arrivants à la société canadienne en collaborant avec des intervenants et des partenaires, tels que d'autres ministères fédéraux, des gouvernements provinciaux, des œuvres de bienfaisance, de même que les secteurs privé et bénévole, afin de mieux faire comprendre la question de l'intégration auprès des Canadiens. En vertu d'accords conclus avec les gouvernements du Québec, du Manitoba et de la Colombie-Britannique, ces provinces fournissent, en contrepartie d'une compensation fédérale, des services d'aide à l'établissement et des services d'intégration qui sont comparables à ceux offerts ailleurs au Canada.

Resserrement des exigences en matière de reddition de comptes pour assurer une réalisation efficace et efficiente des programmes d'établissement

Conformément à son engagement d'assurer une réalisation efficace et efficiente des programmes d'établissement destinés aux nouveaux arrivants, CIC tirera profit de ses partenariats solides avec des fournisseurs de services pour mettre au point le Cadre d'imputabilité pour les programmes de contributions. Ce cadre servira de guide aux activités d'évaluation, de mesure du rendement et de normalisation administrative des quatre programmes de contributions en matière d'établissement, soit le Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants[13], les Cours de langue pour les immigrants au Canada[14], le Programme d'accueil[15] ainsi que le Programme d'aide au réétablissement[16].

Nous évaluerons ces programmes au cours des prochaines années, c'est-à-dire à compter de 2002-2003, afin d'en vérifier l'efficience et l'efficacité. Pour ce qui est de la mesure du rendement, CIC misera sur une démarche concertée faisant intervenir les secteurs de l'établissement et des réfugiés. D'ici la fin de l'année financière 2002-2003, le système aura été entièrement testé et devrait permettre la collecte de données nationales sur le rendement pour tous les programmes d'établissement.

Le Cadre d'imputabilité pour les programmes de contributions vise à fournir de l'information sur l'atteinte des objectifs liés aux programmes, ainsi que sur le degré d'efficacité et d'efficience de divers éléments des programmes. CIC pourra ainsi déterminer dans quelle mesure ses programmes d'établissement répondent aux besoins des nouveaux arrivants et cerner les éléments pour lesquels une modification des programmes pourrait améliorer la capacité des nouveaux arrivants à s'intégrer à la société canadienne.

Le Programme national d'assurance de la qualité pour la Citoyenneté, adopté en 1997, reflète l'engagement de CIC d'assurer une prise de décisions de qualité et des renseignements fiables sur le client pour ce qui concerne l'attribution de la citoyenneté et la délivrance des preuves de citoyenneté. En 2002-2003, de nouveaux systèmes de collecte de données et un logiciel d'échantillonnage au hasard seront adoptés afin d'améliorer l'intégrité du programme.

13 Pour plus de renseignements sur le programme, voir http://www.cic.gc.ca/francais/vivre/peai-f1.html

14 Pour plus de renseignements sur les cours, voir http://www.cic.gc.ca/francais/vivre/clic-f1.html

15 Pour plus de renseignements sur le programme, voir http://www.cic.gc.ca/francais/vivre/accueil-f2.html

16 Pour plus de renseignements sur le programme, voir le Modèle de réétablissement des réfugiés à l'adresse http://www.cic.gc.ca/ref-protection/Infocentre/Francais/rrm-mrr/index_f.html et Améliorer le réétablissement des réfugiés à l'adresse http://www.cic.gc.ca/francais/refugies/mrr-info.html

Pleine participation à la société canadienne des résidents permanents admissibles par l'octroi de la citoyenneté et l'établissement des revendications de la citoyenneté

En 2002-2003, le Ministère se préparera à déposer une nouvelle législation sur la citoyenneté, et il s'efforcera d'en faciliter l'adoption ainsi que la mise en œuvre subséquente.

En mars 2002, le Ministère commencera à produire une nouvelle carte de citoyenneté, dotée de caractéristiques de sécurité améliorées. Cette carte sera acceptée comme preuve de citoyenneté pour, notamment, obtenir un passeport, ouvrir un compte bancaire et parrainer des immigrants de la catégorie de la famille.

Promotion efficace et bonne compréhension des questions de citoyenneté et d'intégration

En 2000, CIC a lancé la Semaine de la citoyenneté du Canada[17] (15-21 octobre) pour rappeler aux Canadiens qu'ils ont tous le droit d'appartenir et de contribuer à la société canadienne. Le Canada est un pays de diversité où les différences de langue, de couleur, de race et de religion sont sources de célébrations et de fierté. La liberté, le respect et l'appartenance sont des valeurs qui seront largement communiquées dans le matériel d'accompagnement, les discours et les activités organisées pour les événements comme Le Canada en fête, la Semaine de la citoyenneté et le Jour du drapeau national du Canada. Au cours de 2002-2003, des milliers de cérémonies de citoyenneté et d'autres événements auront lieu sous le thème *Le Canada, un pays pour nous tous!*

17 Pour plus de renseignements sur la Semaine de la citoyenneté du Canada, voir http://www.cic.gc.ca/welcomehome/celebrate/week_f.htm

Mesures	Résultats prévus
Intégration réussie des nouveaux arrivants à la société canadienne	• Participation accrue du secteur bénévole à la politique en matière d'établissement • Accroissement du nombre de partenariats entre CIC et les provinces et les territoires et entre CIC et le secteur bénévole • Mise sur pied d'un comité directeur national chargé d'améliorer les services aux nouveaux arrivants dans les communautés minoritaires de langues officielles
Resserrement des exigences en matière de reddition de comptes pour assurer la réalisation efficace et efficiente des programmes d'établissement	• Élaboration du Cadre d'imputabilité pour les programmes de contributions • Mise en place de cadres d'évaluation pour le programme d'établissement
Pleine participation à la société canadienne des résidents permanents admissibles par l'octroi de la citoyenneté et l'établissement des revendications de la citoyenneté	• Préparation d'une nouvelle loi sur la citoyenneté
Promotion efficace et bonne compréhension des questions relatives à la citoyenneté et à l'intégration	• Accent accru sur des activités comme la Semaine de la citoyenneté et le Jour du drapeau national du Canada

Appliquer une stratégie juste et efficace d'exécution de la loi pour gérer l'accès au Canada

Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)

Prévision des dépenses 2001-2002	**Dépenses prévues 2002-2003**	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
329,6 M$	**366,8 M$**	340,1 M$	313,5 M$
2 356 ETP	**2 796 ETP**	2 708 ETP	2 548 ETP

Explication des changements : Les dépenses prévues pour 2002-2003 tiennent compte des fonds additionnels consacrés aux mesures de sécurité et de lutte contre le terrorisme, annoncées dans le budget fédéral de décembre 2001. La baisse des dépenses prévues pour les années ultérieures tient essentiellement à la réduction des ressources affectées à la carte de résident permanent.

Dans la foulée des attaques terroristes aux États-Unis, beaucoup de pays ont examiné sérieusement les questions de sécurité publique soulevées par la circulation internationale des personnes. Et la sécurité à la frontière n'est pas la moindre de ces questions. Depuis plusieurs années, CIC tente de freiner le phénomène international grandissant que constituent le trafic et l'introduction de clandestins. Ces activités et d'autres menaces à la santé et à la sécurité publiques sont de portée mondiale et sont cachées. S'il veut conserver la confiance des Canadiens dans l'intégrité du régime d'immigration et de protection des réfugiés, CIC doit disposer d'un fondement légal et politique solide pour réagir à ces menaces. En outre, le Ministère doit mettre en œuvre des programmes qui s'appuient sur ce fondement afin d'améliorer sa capacité d'empêcher que les individus qui constituent une menace à la sécurité, les criminels de guerre et les membres du crime organisé entrent au Canada, y transitent ou y restent.

Ces efforts sont considérablement mis en valeur par la Déclaration conjointe de coopération sur la sécurité de la frontière et les migrations régionales[18], par la Déclaration sur la frontière intelligente[19] ainsi que par les fonds alloués dans le budget du gouvernement du Canada du 10 décembre 2001. Toutes ces initiatives donneront de l'élan à la modernisation de la frontière, à laquelle CIC participe avec d'autres partenaires canadiens et américains depuis 1995. Dans l'ensemble, les efforts de CIC sur la sécurité à la frontière porteront sur les éléments suivants :

- L'adoption d'une nouvelle approche vis-à-vis des questions migratoires – faire converger vers l'étranger plutôt que dans les postes-frontières le contrôle de la circulation des personnes et des biens, c'est-à-dire là où les individus qui constituent une menace à la sécurité peuvent être interceptés avant leur arrivée dans les aéroports et les ports;
- Un échange plus grand d'information et de renseignement de sécurité;

18 Pour plus de renseignements sur la Déclaration conjointe de coopération sur la sécurité de la frontière et les migrations régionales, voir http://pm.gc.ca/default.asp?Language=F&page=newsroom&sub=factsheets&doc=canusa.20011203_f.htm

19 Pour plus de renseignements sur la Déclaration sur la frontière intelligente, voir http://www.dfait-maeci.gc.ca/anti-terrorism/actionplan-f.asp

- La possibilité d'une plus grande coopération afin de désigner les pays dont les résidents auront besoin d'un visa pour entrer au Canada et aux États-Unis;
- Le recours accru à la technologie, en particulier au système d'information préalable sur les voyageurs et à des systèmes compatibles;
- Une plus grande coopération dans tous les points d'entrée et les postes-frontières.

Les activités que le Ministère entreprendra en 2002-2003 reflètent l'engagement de CIC à protéger la santé et la sécurité des Canadiens et des Canadiennes.

Organisation des activités ministérielles qui aident à protéger la société canadienne

La première et la plus importante des activités prévues par le Ministère en 2002–2003 est la mise en œuvre de la nouvelle *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. L'impact de la nouvelle *Loi* se répercutera sur tous les aspects du programme d'immigration, bien que l'effet sur la capacité du Ministère de protéger la santé et la sécurité des Canadiens pourrait être le plus notable dans l'immédiat. Parmi les nombreux avantages qui découleront de la mise en œuvre de la nouvelle *Loi* figurent :

- un pouvoir accru d'arrêter et de détenir les criminels, les individus qui constituent une menace pour la sécurité et ceux dont l'identité est douteuse;
- des motifs plus vastes de refuser l'entrée ou d'expulser des personnes pour appartenance au crime organisé;
- l'élimination du droit d'appel dans les cas liés à la sécurité, au crime organisé, aux atteintes aux droits humains et à la grande criminalité afin d'accélérer le renvoi;
- un processus simplifié afin d'empêcher les personnes interdites de territoire pour des raisons de sécurité, de crime organisé, d'atteintes aux droits humains ou de grande criminalité de demander l'asile et un pouvoir élargi de mettre fin aux demandes d'asile dans ces cas;
- un processus simplifié afin de renvoyer les personnes qui constituent une menace à la sécurité nationale sur le fondement d'éléments de preuve de nature délicate qui ne peuvent être divulgués;
- une capacité accrue d'utiliser des éléments de preuve de nature délicate dans des cas liés à la sécurité ou au crime organisé et d'autres cas semblables afin de bloquer avec plus d'efficacité l'entrée de ces personnes au Canada ou de les renvoyer.

La nouvelle *Loi* dissipe les inquiétudes au sujet de la capacité du Canada d'intervenir quand la sécurité internationale est menacée, en dotant CIC de moyens et d'outils pour faire face aux grands criminels, aux membres du crime organisé, aux criminels de guerre et aux terroristes.

Parmi les mesures additionnelles que prend CIC pour protéger la sécurité des Canadiens et des Canadiennes figure la mise au point de la carte de résident permanent, pièce d'identité sûre et attestation de statut pour les résidents permanents du Canada. Le budget du gouvernement du Canada du 10 décembre 2001 allouait 157,4 millions de dollars, sur une période de six ans, afin de soutenir la mise en vigueur de cette carte. La fiche d'établissement actuelle en version papier sera remplacée par une attestation de statut infalsifiable qui facilitera grandement les déplacements internationaux des résidents permanents du Canada. Le but immédiat est de délivrer la nouvelle carte à tous les immigrants qui arrivent au Canada. Les immigrants ayant le statut de résident permanent et qui se trouvent déjà au Canada pourront également obtenir la carte. Plus facile à transporter que le document actuel, elle permettra de confirmer l'identité et le statut de manière à faciliter l'accès aux services au Canada. À l'heure actuelle, les nouveaux immigrants et les résidents permanents s'identifient à l'aide d'un formulaire papier, le IMM 1000 ou *Visa d'immigrant et fiche relative au droit d'établissement*, qui est utilisé depuis de nombreuses années et fait l'objet de fraudes.

Les caractéristiques de sécurité de la nouvelle carte réduiront les fraudes de façon substantielle et protégeront l'intégrité du système

d'immigration, tout en facilitant les déplacements des immigrants en règle. CIC travaille à la réalisation de cette carte depuis un certain nombre d'années pour veiller à ce qu'elle contienne les caractéristiques de sécurité les plus modernes et qu'elle soit pratiquement infalsifiable. La carte de résident permanent, de format de poche, comprendra une bande optique dans laquelle seront encodés les renseignements de base qui se trouvent déjà sur le IMM 1000. La carte comprendra aussi la photographie de son titulaire. Cette carte lisible à la machine sera délivrée à plus de deux millions de clients sur une période de cinq ans.

De façon plus générale, des mesures efficaces d'exécution de la loi reposent sur une information fiable. Qu'il s'agisse d'intercepter, avant qu'ils mettent les pieds au Canada, ceux qui n'ont aucun droit d'y venir, d'interdire l'entrée sous de faux prétextes ou de repérer ceux qui ne devraient pas être autorisés à demeurer au Canada, le renseignement de sécurité et le contrôle efficace sont les principaux outils. Au cours de l'année qui vient, CIC envisagera la mise en œuvre, en collaboration avec les organismes qui sont nos partenaires (dont l'Agence des douanes et du revenu du Canada), de trois projets afin d'améliorer le contrôle dans les points d'entrée du Canada. Il s'agit plus précisément du Système d'information préalable sur les voyageurs[20], du Système de traitement accéléré des passagers[21] et du Système automatisé d'identification dactyloscopique[22].

CIC tentera de conclure de nouvelles ententes d'échange de renseignements et renouvellera les ententes existantes avec les pays aux vues similaires, y compris les États-Unis, afin d'empêcher l'arrivée au Canada de personnes qui constituent un risque pour la sécurité. En outre, l'Initiative sur la justice intégrée[23] améliorera l'échange de renseignements avec les organismes d'application de la loi partout au Canada. Enfin, la pleine mise en place du Système national de gestion des cas[24] fournira la technologie de l'information nécessaire pour suivre les cas et garantir ainsi que le Ministère dispose de l'information clé en tout temps.

La protection de la santé et de la sécurité des Canadiens repose aussi sur des formalités médicales efficaces et sur une bonne gestion des questions relatives à la santé. Les déplacements mondiaux de personnes créent un pont entre des régions où différentes maladies ont un taux différent de prévalence. Cette situation pose un défi pour CIC, qui doit protéger la santé des Canadiens et veiller à ce que le système des services de santé au Canada ne fasse pas l'objet de pressions démesurées. CIC va donc, au cours de la prochaine année, examiner comment il pourrait améliorer plusieurs composantes de ses services médicaux, notamment les connaissances et la capacité des pratiques courantes relatives à l'examen médical; l'intégration de ces pratiques à des mesures de sécurité en matière de santé à Santé Canada et ailleurs; l'élaboration d'analyses de

20 Pour plus de renseignements sur ce système, voir : Réponse du gouvernement au deuxième rapport du Comité permanent de la Citoyenneté et de l'Immigration – Protection des réfugiés et sécurité des frontières : trouver un juste milieu http://www.cic.gc.ca/francais/pub/juste-milieu.html

21 Pour plus de renseignements sur ce système, voir : Accord entre le Canada et les États-Unis sur leur frontière commune http://www.cic.gc.ca/francais/pub/frontiere2000/frontiere2000.html

22 Pour plus de renseignements sur ce système, voir : La Gendarmerie royale du Canada : services de soutien aux organismes canadiens chargés de l'application de la Loi
ÉTUDE DE CAS : Modernisation du Système automatisé d'identification dactyloscopique (Phase IV)
http://www.oag-bvg.gc.ca/ domino/rapports.nsf/a1b15d892a1f761a852565c40068a492/
06590c9455dbc3468525666700470fa7?OpenDocument#0.2.L39QK2.66JCVC.P8ONXE.2O

23 Pour plus de renseignements sur cette initiative, voir : Pratiques optimales et enseignements tirés des projets de justice intégrée et multidisciplinaires, à l'adresse http://canada.justice.gc.ca/fr/ps/rs/rap/wd99-2a-f.pdf
Information sur la justice intégrée – Rapport d'étape 2001
http://www.sgc.gc.ca/WhoWeAre/IJI/ProgressReport2001/fProgressReport2001.htm

24 Pour plus de renseignements sur ce système, voir http://www.cic.gc.ca/francais/res/pdf/rvf3biii.pdf

tendances; et le dépistage et la gestion des menaces posées par de nouvelles maladies.

Interception des personnes cherchant à entrer au Canada sans les documents voulus

L'interception, avant qu'ils arrivent au Canada, des individus non munis des bons documents continuera d'être le principal moyen de dissuasion à l'égard des migrants irréguliers au Canada. Grâce aux efforts des compagnies aériennes ainsi qu'à la formation et à l'aide données par les agents de contrôle de l'immigration du Canada en poste à l'étranger, l'interception des voyageurs à destination du Canada munis de faux documents s'est considérablement amplifiée. Des 11 985 passagers interdits de territoire inscrits dans le Système de soutien du renseignement (SSR) de CIC, 7 886 (64 %) ont été interceptés avant leur arrivée au Canada. Le récent budget du gouvernement fédéral prévoit l'allocation de fonds pour augmenter graduellement le nombre de postes d'agents de contrôle de l'immigration afin d'identifier et d'intercepter les voyageurs qui tentent d'entrer au Canada au moyen de documents frauduleux. La collaboration avec les partenaires internationaux à ce chapitre devrait hausser le nombre d'interceptions et améliorer les moyens visant à dissuader le trafic organisé de clandestins.

Identification et, si nécessaire, détention des contrevenants à la *Loi sur l'immigration*

La détention est un moyen important de contrôler la circulation des individus qui se trouvent illégalement au Canada parce qu'ils ont enfreint la *Loi sur l'immigration*. Comme il est indiqué ci-dessus, la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et son règlement donneront au Ministère des pouvoirs accrus d'arrêter et de détenir les criminels, les personnes qui constituent une menace pour la sécurité et ceux dont l'identité est douteuse. Cependant, comme la détention représente une grave restriction de la liberté personnelle, il faut y recourir avec le plus grand soin. CIC reconnaît la contribution positive de la Croix-Rouge aux activités de détention ailleurs et a terminé les négociations en vue d'un protocole d'entente avec cet organisme pour que celui-ci le seconde dans les activités de surveillance et de contrôle de la détention dans les installations de CIC. Parallèlement, le Ministère prévoit établir des normes nationales pour l'administration des centres de détention de l'immigration.

Renvoi des personnes qui n'ont pas le droit de demeurer au Canada, particulièrement lorsqu'elles constituent une menace pour la société canadienne

L'exécution du renvoi des individus qui n'ont pas le droit de demeurer au Canada est essentielle si l'on veut conserver l'appui du public et protéger l'intégrité du programme d'immigration du Canada. Au cours de 2002–2003, le Ministère insistera sur les enquêtes concernant les infractions en matière d'immigration et sur la rapidité des renvois.

En ce qui concerne les enquêtes et les renvois, on continuera d'accorder la priorité aux criminels étrangers, surtout ceux qui représentent un danger pour la société canadienne et ceux qui constituent une menace à la sécurité. CIC collaborera de près avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international pour élaborer des stratégies communes visant à accélérer les renvois vers des pays particuliers. CIC continuera de surveiller les ententes internationales en matière de renvoi et d'intervenir quand des pays signataires ne délivrent pas de titres de voyage dans des délais raisonnables ou n'acceptent pas d'emblée de reprendre leurs nationaux. Le Ministère cherchera des solutions au défi de faire transiter par des tiers pays des personnes renvoyées, et il continuera de miser sur une plus grande coopération avec les États-Unis pour les questions relatives au renvoi.

Mesures	Résultats prévus
Organisation d'activités ministérielles qui contribuent à la protection des Canadiens et des Canadiennes	• Mise en œuvre de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* • Document plus sûr grâce à la mise en circulation de la carte de résident permanent • Collecte et analyse accrues de renseignements de sécurité à l'échelle internationale • Activités étendues de contrôle et de lutte contre la fraude • Examen médical fondé sur l'identification, l'évaluation et la gestion efficaces de l'état de santé des immigrants
Interception des individus qui essaient d'entrer au Canada sans les bons documents	• Interception accrue de voyageurs non munis des bons documents
Établissement de rapports sur les individus qui ont enfreint la *Loi sur l'immigration* et, au besoin, détention de ces personnes	• Détention accrue des sans-papiers et des individus qui constituent une menace à la sécurité
Renvoi des individus qui n'ont aucun droit de demeurer au Canada, surtout ceux qui constituent un danger pour la société canadienne	• Renvois plus nombreux et plus rapides

Section IV : Organisation

Tableau 4.1 : Tableau de concordance des résultats stratégiques et des secteurs d'activité (en millions de dollars)

	Résultats stratégiques				
Secteurs d'activité	Maximiser les avantages économiques et sociaux des migrations au Canada	Protéger les réfugiés et d'autres ayant besoin de se réétablir	Favoriser l'adaptation et l'établissement des nouveaux arrivants et leur intégration à la société canadienne	Appliquer une stratégie juste et efficace d'exécution de la loi pour gérer l'accès au Canada	**Total des dépenses prévues 2002-2003**
Maximiser les avantages économiques et sociaux des migrations au Canada	**105,2**				**105,2**
Protéger les réfugiés et d'autres ayant besoin de se réétablir		**105,0**			**105,0**
Favoriser l'adaptation et l'établissement des nouveaux arrivants et leur intégration à la société canadienne			**319,7**		**319,7**
Appliquer une stratégie juste et efficace d'exécution de la loi pour gérer l'accès au Canada				**261,9**	**261,9**
Fournir des services de gestion	**41,7**	**6,2**	**14,9**	**104,9**	**167,7**
Total	**146,9**	**111,2**	**334,6**	**366,8**	**959,5**

Organigramme

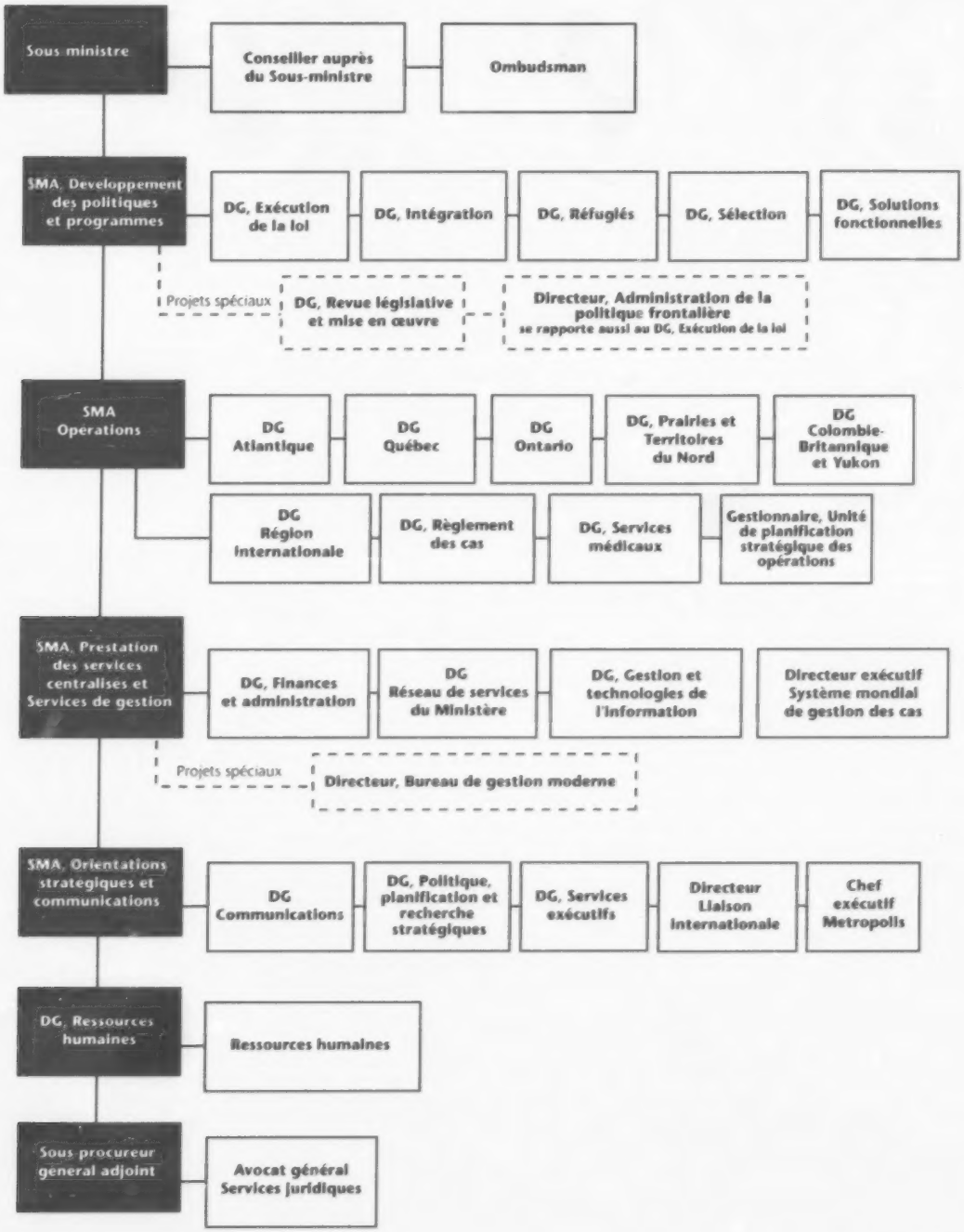

Reddition de comptes

Ministre : L'honorable Denis Coderre est le ministre responsable de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada.

Sous-ministre : Michel Dorais relève du Ministre et est secondé par quatre sous-ministres adjoints* qui lui rendent compte.

Sous-ministre adjointe, Opérations : Martha Nixon rend compte au Sous-ministre. Le secteur des Opérations contribue principalement aux secteurs d'activité suivants : maximiser les avantages des migrations internationales, maintenir la tradition humanitaire du Canada, promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants et gérer l'accès au Canada.

Sous-ministre adjointe, Développement des politiques et programmes : Joan Atkinson rend compte au Sous-ministre. Le secteur du Développement des politiques et programmes contribue principalement aux secteurs d'activité suivants : maximiser les avantages des migrations internationales, maintenir la tradition humanitaire du Canada, promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants et gérer l'accès au Canada.

* Tous les sous-ministres adjoints contribuent aux cinq secteurs d'activité, mais seules leurs principales responsabilités sont exposées.

Sous-ministre adjointe, Prestation des services centralisés et Services de gestion : Lyse Ricard rend compte au Sous-ministre. Le secteur de la Prestation des services centralisés et des Services de gestion contribue principalement aux secteurs d'activité suivants : maximiser les avantages des migrations internationales, promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants et fournir des services de gestion.

Sous-ministre adjoint, Orientations stratégiques et communications : Alfred A. MacLeod rend compte au Sous-ministre. Le secteur des Orientations stratégiques et des communications contribue principalement au secteur d'activité des services de gestion.

Tableau 4.2 : Dépenses prévues nettes par secteur d'activité (en millions de dollars) et équivalents temps plein (ETP)

Secteur d'activité	ETP	Dépenses prévues 2002-2003
Maximiser les avantages des migrations internationales	1 349	105,2
Maintenir la tradition humanitaire du Canada	152	105,0
Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants	453	319,7
Gérer l'accès au Canada	2 071	261,9
Fournir des services de gestion	1 160	167,7
Dépenses prévues	5 185	959,5

Tableau 4.3 : Dépenses prévues du Ministère (en millions de dollars) et équivalents temps plein (ETP)

	Prévision des dépenses 2001-2002	**Dépenses prévues 2002-2003**	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Budgétaires du budget principal des dépenses	817,1	**927,1**	909,6	876,7
Non budgétaires du budget principal	S/O	**S/O**	S/O	S/O
Moins recettes disponibles	S/O	**S/O**	S/O	S/O
Total du budget principal	817,1	**927,1**	909,6	876,7
Ajustements des dépenses prévues*	154,5	**32,4**	8,4	8,1
Dépenses prévues nettes	971,6**	**959,5**	918,0	884,8
Moins recettes non disponibles	460,0	**412,1**	412,1	412,1
Plus coût des services reçus Sans frais	214,3	**240,2**	240,2	240,2
Coût net du programme	725,9	**787,6**	746,1	712,9
Équivalents temps plein	4 686	**5 185**	5 078	4 931

* Les ajustements comprennent le budget supplémentaire des dépenses de 2001-2002 et les fonds approuvés pour les exercices suivants depuis la Mise à jour annuelle des niveaux de référence.

** Représente la prévision la plus juste des dépenses totales nettes prévues d'ici la fin de l'exercice.

Explication des changements : La prévision des dépenses pour 2001-2002 comprend les ressources additionnelles consacrées au programme concernant les crimes de guerre et au Programme fédéral de santé intérimaire, ainsi qu'un paiement au titre de l'Accord Canada-Québec pour 2000-2001. Les dépenses prévues pour 2002-2003 sont plus faibles, en raison essentiellement de la diminution des ressources affectées à l'élimination de l'arriéré et de la fin du financement s'appliquant aux clandestins de la mer et à l'opération d'aide humanitaire au Kosovo. Les dépenses prévues pour 2003-2004 et pour les années suivantes sont en baisse, en raison principalement d'une diminution des ressources consacrées à la carte de résident permanent et à la mise en œuvre de la nouvelle législation sur l'immigration et la protection des réfugiés.

Initiatives en matière de réglementation

Législation et réglementation	Résultats prévus
Législation et réglementation sur l'immigration et les réfugiés : la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* a reçu la sanction royale le 1er novembre 2001. Cette loi-cadre touche à chaque élément du programme d'immigration – elle modernise les dispositions législatives actuelles et accélère le traitement des demandes d'asile. Le règlement d'application a été rédigé et devrait être mis en œuvre en 2002-2003. Le Règlement donnera effet aux principes énoncés dans la *Loi*, établira les catégories d'immigrants, les processus ainsi que les critères de sélection et définira un cadre de recouvrement des coûts.	• Plus grande transparence législative; • Mesures plus efficaces pour s'attaquer aux passeurs et aux trafiquants de clandestins; • Efforts accrus en vue de protéger la sécurité des Canadiens et des Canadiennes; • Programme d'immigration de la catégorie de la famille plus moderne dans ses orientations et dans ses exigences; • Sélection d'immigrants aux compétences polyvalentes et contribuant ainsi au développement de l'économie canadienne; • Détermination du statut de réfugié plus rapide, efficace et efficiente; • Prise de décisions et exécution du programme plus rentables, efficientes et uniformes.

Stratégie de développement durable pour 2001-2003 : principaux objectifs

La deuxième Stratégie de développement durable[25] de CIC a été déposée au Parlement le 14 février 2001 et porte sur la période allant de 2001 à 2003. Dans la stratégie, le Ministère s'engage à réduire le plus possible les effets néfastes des activités du Ministère sur l'environnement; à sensibiliser les personnes concernées aux principes et aux objectifs relatifs au développement durable; à mieux intégrer les considérations environnementales aux processus d'élaboration de politiques et de prise de décisions; et à promouvoir la reddition de comptes et à assurer la conformité. Le tableau ci-dessous énonce les objectifs, les mesures et les dates cibles relatifs à la Stratégie de développement durable du Ministère. Au cours de 2002-2003, CIC continuera de mettre en œuvre le plan d'action établi dans sa stratégie de développement durable.

25 Pour plus de renseignements sur la Stratégie de développement durable, voir http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/politique/sdd/sdd-2001.html

But 1 : Réduire le plus possible les effets néfastes des activités du Ministère sur l'environnement		
Objectifs	**Mesures à prendre**	**Dates cibles**
Faire savoir à notre personnel à l'étranger que le Ministère appuie les mesures prises par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international pour écologiser ses installations à l'étranger, y compris répondre aux demandes de statistiques et de mesures de référence visant la consommation d'énergie et l'approvisionnement.	Veiller à ce que les gestionnaires des centres de responsabilité disposent de la liste de contrôle établie par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international à l'intention des bureaux à l'étranger.	2003
Mettre au point, de concert avec d'autres ministères, un ensemble d'indicateurs relatifs à des domaines d'intérêt commun.	Participer au Groupe de travail interministériel sur la mesure de la performance des opérations durables du gouvernement. Utiliser les indicateurs pour mesurer le rendement.	2001-2003 2003
Promouvoir de façon continue les avantages offerts par l'écologisation du parc automobile, de l'approvisionnement et des installations.	Offrir des séances de sensibilisation sur la gestion du parc automobile, l'approvisionnement et les installations.	2002
Trouver des documents pertinents sur les initiatives et les politiques d'écologisation ainsi que sur les réalisations dans ce domaine et en assurer la disponibilité.	Mettre sur pied un centre de documentation sur le système de gestion environnementale.	2002-2003
Maximiser les occasions de contrôler la durabilité du parc automobile du Ministère, de formuler des normes nationales et d'adopter une approche uniforme pour tenir à jour des données sur l'utilisation des véhicules.	Définir les besoins en matière d'établissement des rapports, puis concevoir une nouvelle méthode d'enregistrement des données sur les nouveaux véhicules, dont les suivantes : • le nombre de véhicules; • le nombre de kilomètres parcourus annuellement; • le nombre de véhicules dans le système de gestion des véhicules qui font état d'une consommation d'essence; • le nombre de véhicules pour lesquels on dispose de dossiers d'utilisation complets; • le nombre de kilomètres (enregistrés par les compteurs kilométriques) entrés mensuellement par les régions dans le cadre du nouveau système de gestion des véhicules.	2001-2002 2002-2003
Mettre la dernière main, avec les ministères responsables, au *Guide d'approvisionnement écologique* destiné aux agents d'approvisionnement et le diffuser aux gestionnaires des centres de responsabilité.	Diffuser des directives préliminaires à tous les gestionnaires des centres de responsabilité.	2002-2003
Formuler et mettre en vigueur une stratégie pour freiner l'épuisement des ressources.	Évaluer le niveau actuel de consommation du papier et du matériel de bureau à l'administration centrale et évaluer la possibilité de faire la même chose dans les régions.	2001-2002
Maximiser les possibilités actuelles d'optimiser l'utilisation de l'espace et mettre au point des programmes de modernisation en collaboration avec les responsables des installations.	Déterminer les installations où il conviendrait de prendre des mesures d'optimisation de l'utilisation de l'espace et de modernisation.	2001-2003

But II : Sensibiliser le personnel du Ministère, les clients et les intervenants aux principes et aux objectifs relatifs au développement durable		
Objectifs	**Mesures à prendre**	**Dates cibles**
Préparer une stratégie de communications afin de sensibiliser le personnel aux enjeux liés au développement durable.	Étendre les activités ministérielles de sensibilisation.	2003
	Tenir à jour les sites Internet et intranet de CIC.	2001–2003
	Organiser des activités et remettre des prix dans le cadre de la Semaine de l'environnement.	Tous les ans
Offrir un accès véritable à des renseignements sur le développement durable.	Traiter du développement durable dans la publication *Le Canada et les nouveaux arrivants*, remise à l'étranger aux immigrants sur le point de recevoir leur visa.	2001–2003
	Fournir aux bureaux régionaux, aux bureaux à l'étranger et aux fournisseurs de services de l'information sur le développement durable, à afficher et à utiliser dans le cadre des séances d'orientation destinées aux nouveaux arrivants.	De façon continue
Promouvoir le développement durable comme une des valeurs liées à la citoyenneté canadienne.	Préparer de la documentation présentant le développement durable comme une des valeurs liées à la citoyenneté.	2001–2003
	Pendant la Semaine de la citoyenneté, diffuser de la documentation sur la responsabilité des nouveaux arrivants de contribuer au bien-être économique, social et environnemental du Canada.	2001–2003

But III : Mieux intégrer les considérations environnementales aux processus d'élaboration des politiques et de prise de décisions du Ministère		
Objectifs	**Mesures à prendre**	**Dates cibles**
Améliorer les connaissances de CIC en renforçant sa capacité de recherche et d'analyse.	Obtenir des résultats de recherche et de l'information sur les programmes de CIC au moyen d'initiatives comme le Système mondial de gestion des cas, le Gouvernement en direct, l'entrepôt de données, la stratégie de mesure du rendement et le projet Metropolis.	2003
	Participer à des réseaux de recherche et à des groupes de travail dans le but de recueillir de l'information sur le développement durable et sur la façon de l'aborder et de donner aux enjeux stratégiques horizontaux la perspective de la citoyenneté et de l'immigration.	2003
	Veiller à ce que le personnel et les décideurs chargés des politiques et des programmes aient accès à des renseignements sur les répercussions sociales, économiques et environnementales des politiques et des programmes de CIC.	2003
Intégrer une composante environnementale dans nos processus de planification, d'élaboration de politiques et de mise en œuvre.	Participer aux travaux des réseaux interministériels, comme le Projet de recherche sur les politiques, et aux consultations menées par ces réseaux afin de déterminer les options possibles d'intégration d'une composante environnementale aux politiques et aux programmes.	2003
	Veiller à ce que les considérations relatives au développement durable soient prises en compte dans les consultations des gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que des intervenants au sujet de la planification des niveaux.	2003
Intégrer une évaluation stratégique des considérations environnementales dans les mémoires au Cabinet.	Préparer des mémoires au Cabinet qui comportent, s'il y a lieu, une évaluation stratégique des considérations environnementales.	2001–2003

But IV : Promouvoir la reddition de comptes et assurer la conformité		
Objectifs	**Mesures à prendre**	**Dates cibles**
Évaluer l'impact des programmes de CIC et relever, dans la mesure du possible, les interactions avec les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable.	Tous les cadres d'évaluation devront, le cas échéant, tenir compte de l'incidence des politiques et des programmes de CIC sur le développement durable.	2001–2003
Évaluer chaque année les initiatives de développement durable pour en faciliter la communication dans le *Rapport ministériel sur le rendement* et le *Rapport sur les plans et les priorités*.	Créer un groupe de travail interministériel afin d'évaluer les progrès réalisés en ce qui concerne les objectifs de développement durable.	2003
Concevoir, mettre en œuvre et améliorer continuellement les mesures du rendement afin d'évaluer les politiques et les programmes du Ministère.	Préparer et diffuser un cadre pour la mesure du rendement.	2003

Initiative du service à la clientèle

L'Initiative du service à la clientèle (ISC) a été mise en place à CIC en octobre 1999. Son principal objectif consiste à promouvoir et à soutenir les efforts destinés à améliorer le service global aux clients. En juin 2000, CIC a accepté de devenir l'un des quelques ministères responsables de l'Initiative d'amélioration des services, lancée par le Conseil du Trésor.

Les services aux clients ont pu être améliorés dans nombre de localités grâce à l'instauration de normes de service, à la mise en place d'outils de mesure de la satisfaction du client et à l'assurance de la qualité. Les responsables de l'ISC ont été chargés de trouver des solutions afin d'améliorer l'efficience des activités de sélection des immigrants à l'étranger. Il a été recommandé de centraliser au Canada la partie administrative. Également, la décision d'utiliser des dossiers d'immigration traités par imagerie nous a révélé des moyens d'accroître l'efficience, lesquels pourront être intégrés ultérieurement au Système mondial de gestion des cas. L'imagerie facilitera la centralisation des tâches administratives, tout en protégeant l'intégrité du programme et la qualité des décisions. En effet, elle permettra que les décisions soient prises dans les bureaux à l'étranger, là où la connaissance du milieu local est plus courante et globale. Grâce à ces changements, les tâches administratives seront centralisées au Canada, mais les décisions continueront d'être prises à l'étranger.

Également, par l'entremise de l'ISC, la satisfaction des clients vis-à-vis du programme de citoyenneté a été évaluée et des outils ont été conçus pour renseigner davantage les clients sur les normes de service. Cette année, le programme de citoyenneté visera à améliorer le service aux clients en fonction des renseignements que ceux-ci ont fournis et à mettre en place les outils créés.

D'autres projets pilotes importants, comme le guichet commun CIC-Agence des douanes et du revenu du Canada au premier interrogatoire au point d'entrée à l'aéroport de Dorval, se poursuivront cette année. L'ISC continuera donc d'abriter un certain nombre de projets qui apportent des solutions opérationnelles concrètes à CIC.

Section V : Information financière

Tableau 5.1 : Dépenses d'immobilisation prévues (en millions de dollars)

Secteur d'activité	Prévision des dépenses 2001-2002	**Dépenses prévues 2002-2003**	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Fournir des services de gestion	25,2	**0,0**	0,0	0,0
Total des dépenses d'immobilisation prévues	25,2*	**0,0**	0,0	0,0

* Représente la prévision la plus juste des dépenses totales prévues jusqu'à la fin de l'exercice.

Explication des changements : Les dépenses d'immobilisation prévues pour 2001-2002 comprennent principalement des dépenses pour la sécurité et la lutte antiterroriste. Les dépenses d'immobilisation pour les années suivantes ont été transférées au crédit pour les dépenses de fonctionnement, conformément à la Stratégie d'information financière.

Tableau 5.2 : Sommaire des paiements de transfert (en millions de dollars)

Secteur d'activité	Prévision des dépenses 2001–2002	**Dépenses prévues 2002–2003**	Dépenses prévues 2003–2004	Dépenses prévues 2004–2005
Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants – Subventions				
• Subvention aux termes de l'Accord Canada-Québec	111,7	106,7	106,7	106,7
Total des subventions	111,7	106,7	106,7	106,7
Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants – Contributions				
• Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants	17,4	26,5	26,7	26,4
• Programme d'accueil	2,6	2,8	2,8	2,8
• Cours de langue pour les immigrants au Canada	106,2	100,4	100,4	100,4
• Contributions aux provinces pour répondre aux besoins croissants d'aide à l'intégration des immigrants au Canada	47,8	45,1	45,1	45,1
Maintenir la tradition humanitaire du Canada – Contributions				
• Programme d'aide au réétablissement	58,1	45,0	45,0	45,0
• Organisation internationale pour les migrations	2,0	2,0	2,0	2,0
Total des contributions	233,9	221,8	222,0	221,7
Total des paiements de transfert	345,8*	328,5	328,7	328,4

* Représente la prévision la plus juste du total des dépenses prévues jusqu'à la fin de l'exercice.

Explication des changements : La prévision des dépenses pour 2001-2002 comprend les contributions liées à l'opération d'aide humanitaire au Kosovo et un paiement en vertu de l'Accord Canada-Québec pour 2000-2001. Les dépenses prévues pour 2002-2003 et les années suivantes reflètent la fin des contributions versées au titre de l'opération d'aide humanitaire au Kosovo.

Détails des programmes de paiements de transfert

Programme d'aide au réétablissement

Objectif

Assurer le soutien du revenu et une gamme de services essentiels immédiats aux réfugiés et aux personnes visées par des considérations humanitaires, dont le réétablissement au Canada a été accepté et qui ont besoin d'aide financière ou ont d'autres besoins spéciaux.

Résultats prévus

- Les réfugiés dont le revenu est insuffisant sont en mesure de recevoir des prestations afin de subvenir à leurs besoins de base pendant une période d'au plus 12 mois ou jusqu'à ce qu'ils deviennent autonomes, selon la première éventualité.
- Les réfugiés ayant des besoins spéciaux sont en mesure de recevoir des prestations afin de subvenir à leurs besoins de base pendant une période d'au plus 24 mois.
- Les fournisseurs de services peuvent offrir efficacement une gamme de services essentiels immédiats aux réfugiés pris en charge par le gouvernement.

Jalons

- Au cours des prochaines années, CIC mettra au point le Cadre d'imputabilité pour les programmes de contributions pour guider les activités d'évaluation, de mesure du rendement et de normalisation.

Cours de langue pour les immigrants au Canada

Objectif

Promouvoir l'intégration en donnant une formation linguistique élémentaire aux immigrants adultes dans l'une des deux langues officielles du Canada.

Résultats prévus

- Les nouveaux arrivants acquièrent des compétences linguistiques de base.

Jalons

- Au cours des prochaines années, CIC mettra au point le Cadre d'imputabilité pour les programmes de contributions pour guider les activités d'évaluation, de mesure du rendement et de normalisation.

Programme d'accueil

Objectif	Résultat prévu	Jalons
Mener des activités de recrutement, de formation, de jumelage et de coordination de bénévoles chargés d'aider les nouveaux arrivants à s'adapter, à s'établir et à s'intégrer dans la société canadienne.	• Les nouveaux arrivants sont appuyés dans leur transition à la société canadienne.	• Au cours des prochaines années, CIC mettra au point le Cadre d'imputabilité pour les programmes de contributions pour guider les activités d'évaluation, de mesure du rendement et de normalisation. • De 2002-2003 à 2004-2005, dans le cadre de l'Enquête longitudinale sur les immigrants au Canada, des données seront recueillies sur le processus d'adaptation des nouveaux arrivants au chapitre de l'emploi, de la langue, de la santé, des relations sociales et du logement.

Contributions aux provinces chargées de fournir des services d'établissement et d'intégration aux termes d'un accord fédéral-provincial (Colombie-Britannique et Manitoba)

Objectif	Résultat prévu	Jalons
Fournir des services d'établissement et d'intégration aux nouveaux arrivants dans les provinces du Manitoba et de la Colombie-Britannique.	• Les provinces peuvent offrir des services d'établissement et d'intégration efficaces aux nouveaux arrivants.	• Dépôt par les provinces du plan annuel des services et du rapport annuel.

Subvention aux termes de l'Accord Canada-Québec		
Objectif	**Résultats prévus**	**Jalons**
Préserver l'importance démographique du Québec au sein du Canada et intégrer des immigrants au sein de cette province dans le respect de l'identité distincte du Québec.	• Dans l'ensemble, les services d'accueil, de formation linguistique et d'intégration culturelle offerts par le Québec correspondent aux services qu'offre le Canada dans le reste du pays. • Les services du Québec sont accessibles à tous les résidents permanents du Québec sans distinction, qu'ils aient été sélectionnés ou non par le Québec.	• Aux termes de l'Accord, un comité mixte de fonctionnaires fédéraux et provinciaux a été créé; il a pour mandat d'étudier périodiquement les services d'accueil et d'intégration offerts par le Canada et le Québec.

Tableau 5.3 : Coût net du programme de CIC pour 2002-2003 (en millions de dollars)

	Total
Dépenses prévues nettes	**959,5**
Plus : Services obtenus sans frais	
• Installations (Travaux publics et Services gouvernementaux Canada)	28,8
• Part de l'employeur des avantages des employés liés aux cotisations et coûts des assurances (Secrétariat du Conseil du Trésor)	18,3
• Coûts liés à l'indemnisation des accidents du travail (Développement des ressources humaines Canada)	0,1
• Services juridiques (Ministère de la Justice)	25,8
• Services d'immigration à l'étranger (Affaires étrangères et Commerce international Canada)	167,2
Moins : Recettes non disponibles	412,1
Coût net du programme	**787,6**

Tableau 5.4 : Source des recettes non disponibles (en millions de dollars)

Résultat stratégique	Prévision des recettes 2001–2002	**Recettes prévues 2002–2003**	Recettes prévues 2003–2004	Recettes prévues 2004–2005
Maximiser les avantages économiques et sociaux des migrations au Canada				
• Recouvrement des coûts de l'immigration	253,2	234,5	234,5	234,5
• Droit exigé pour l'établissement	147,0	125,0	125,0	125,0
Protéger les réfugiés et d'autres ayant besoin de se réétablir				
• Recouvrement des coûts de l'immigration	9,3	8,1	8,1	8,1
• Intérêts du Programme des prêts aux immigrants	1,0	1,0	1,0	1,0
Favoriser l'adaptation et l'établissement des nouveaux arrivants et leur intégration à la société canadienne				
• Recouvrement des coûts de la citoyenneté	20,9	20,9	20,9	20,9
• Droit exigé pour la citoyenneté	19,4	13,9	13,9	13,9
Appliquer une stratégie juste et efficace d'exécution de la loi pour gérer l'accès au Canada				
• Recouvrement des coûts de l'immigration	6,4	5,9	5,9	5,9
• Obligations des transporteurs	2,8	2,8	2,8	2,8
Total des recettes non disponibles	460,0*	412,1	412,1	412,1

*Représente la prévision la plus juste des recettes non disponibles jusqu'à la fin de l'exercice.

Index

A

Accord Canada-Québec, 5, 13, 18, 22, 35, 42, 45

Affaires étrangères et du Commerce international, 18 29, 37

Agence des douanes et du revenu du Canada, 28, 40

Analyse comparative entre les sexes, 9

Appliquer une stratégie juste et efficace d'exécution de la loi pour gérer l'accès au Canada, 11, 26, 31, 47

arriéré des demandes, 5, 12

arrivée des clandestins de la mer, 5

assurance de la qualité, 4, 18, 23, 40

C

cadre pour la mesure du rendement, 40

capacité, 3, 6-9, 17, 18, 22, 23, 26-28, 39

carte de résident permanent, 5, 26-28, 30

Commission de l'immigration et du statut de réfugié, 11, 19-21

conjoints de fait, 14

Conseil canadien pour les réfugiés, 18

Conseil de recherches en sciences humaines, 8

Conseil du Trésor, 4, 40, 46

Cours de langue pour les immigrants au Canada, 22, 23, 43

crime organisé, 26, 27

crimes de guerre, 35

D

dépenses prévues, 5, 12, 17, 22, 26, 31, 34, 35, 42, 46

détention, 7, 11, 29, 30

Développement des ressources humaines Canada, 7, 14, 46

développement durable, stratégie de, 36, 38-40

E

Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, 8

Enquête mondiale sur les valeurs, 8

entente sur les tiers pays sûrs, 19

États-Unis, 3, 6, 19, 21, 26-29

étudiants étrangers, 11, 15, 16

exécution de la loi, 26, 28, 31

F

famille, 3, 10-13, 16, 18, 24, 36

Favoriser l'adaptation et l'établissement des nouveaux arrivants et leur intégration à la société canadienne, 11, 31

G

gens d'affaires immigrants, 12, 14, 16

gestion du risque, 9

H

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, 8, 17, 18, 20, 21

I

IMM 1000, 27, 28

Initiative sur la justice intégrée, 28

introduction de clandestins, 26

investisseurs, 11, 14, 16

K

Kosovo, 5, 17, 35, 42

L

législation sur la citoyenneté, 6, 24

Loi sur l'immigration, 6, 11, 29

Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, 3, 6, 7, 9, 12-14, 17, 21, 27, 29, 30, 36

M

Maintenir la tradition humanitaire du Canada, 33, 42

Maximiser les avantages économiques et sociaux des migrations au Canada, 5, 11, 12, 31, 33, 34, 47

mesure du rendement, 9, 23, 39, 40, 43, 44

O

Organisation internationale pour les migrations, 8, 18, 42

P

Parlement, 3, 4, 6, 7, 12, 36

parrainage, 16, 18

partenaires, 3, 6-9, 13, 18, 23, 26, 28, 29

Plan d'immigration, 17

planification pluriannuelle, 7

pratiques modernes de gestion, 9

prévision des dépenses, 5, 17, 22, 35, 42

Programme d'accueil, 22, 23, 42, 44

Programme d'autorisation d'emploi du conjoint, 14

Programme d'immigration des investisseurs, 14

Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants, 22, 23

Programme d'aide au réétablissement, 18, 43

Programme de protection, 20, 21

programme de réétablissement des réfugiés, 18

Programme de réétablissement des réfugiés sélectionnés à l'étranger, 11, 18, 21

programmes des candidats d'une province, 13

Projet Metropolis, 8, 39

Projet pilote de traitement centralisé, 10

Projet pilote d'imagerie pour le traitement des demandes à l'étranger, 10

Protéger les réfugiés et d'autres ayant besoin de se réétablir, 11, 17, 31

provinces, 7, 13, 18, 23, 25, 42, 44

R

recettes, 35, 46, 47

réétablissement, 11, 17, 18, 21, 23, 42, 43

réforme législative, 7, 9

réfugiés, 3, 5-9, 11-14, 17-21, 23, 26, 27, 29-31, 35, 36, 43, 47

renvois, 29, 30

S

sécurité, 5-8, 17, 19, 24, 26-30, 36, 41

sélection, 11-14, 16, 36, 40, 45

services de gestion, 31

service à la clientèle, 40

Système mondial de gestion des cas, 9, 39, 40

Système national de gestion des cas, 28

Système d'information préalable sur les voyageurs, 27, 28

Système de traitement accéléré des passagers, 28

Système de soutien du renseignement, 28

Système automatisé d'identification dactyloscopique, 28

T

territoires, 7, 13, 18, 25

terrorisme, 3, 26

trafic de personnes, 26, 29

travailleurs étrangers temporaires, 12

travailleurs temporaires, 11, 14, 16

travailleurs qualifiés immigrants, 12-14

V

visiteurs, 11, 15, 16